

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Cahier des charges

**De reconduction d'une Formation à
recrutement national**

Licence Production animale

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

دفتـر الشـروط

لتجديد تكوين ذات تسجيل وطني

ليسانس

الإنتاج الحيواني

SOMMAIRE

A – Fiche d'identification de la Licence	-----
B – Description générale de la Licence	-----
C – Motivation de l'ouverture de la Licence	-----
D – Objectifs de l'ouverture de la Licence	-----
D.1. Objectifs pédagogiques	-----
D.2. Objectifs recherche et développement	-----
E – Position de la Licence	-----
F – Profils de compétences visés	-----
G – Potentialités nationales d'employabilité	-----
H – Encadrement pédagogique	-----
I – Supports et équipements pédagogiques	-----
J – Structures de recherche de soutien	-----
K – Participation du secteur utilisateur dans la Licence	-----
L – Organisation de la Licence	-----
L.1 - Fiche d'organisation semestrielle des enseignements	-----
L.2 - Fiches d'organisation des unités d'enseignement	-----
L.3 - Programme détaillé par matière	-----
M – Conventions	-----
N – Curriculum Vitae succinct du responsable de la Licence	-----
O - Avis et Visas des organes administratifs et consultatifs	-----
P –Visa de la Conférence Régionale	-----

A – Fiche d'identification de la Licence

Etablissement : Université KASDI MERBAH – Ouargla

Faculté ou Institut : Sciences de la Nature et de la Vie

Département : Sciences Agronomique

Domaine: S.N.V.

Filières/spécialités : Agronomie/Production animale

Responsable de la Licence¹ :

Nom : OULAD BELKHIR

Prénom : Amar

Grade : Maître Assistant A

Email :

Mobile :

Date de 1^{ère} habilitation: 2009/2010

¹ Joindre le CV

B - Description générale de la Licence: *(Le lecteur doit à la lecture de cette description connaître les principales caractéristiques de cette formation à recrutement national)*

La licence en cours est en mesure de former le futur cadre capable :

- d'analyser sur sa zone d'action, toutes les conditions de la production agricole dans leurs spécificités et leurs interactions ;
- de dégager les problèmes relatifs aux conditions de base de cette production ;
- de proposer des axes d'amélioration à court et plus au moins long terme, de concevoir et de réaliser des projets précis sur ces conditions de base ;
- de coordonner, suivre et évaluer les opérations de développement définies avec les responsables concernés.

C - Motivation de l'ouverture de la Licence: *(L'ouverture de la formation est à motiver. Cette partie est consacrée à un exposé des motifs qui pourra être détaillé en fonction des filières et/ou spécialités abordées).*

Il est bien connu que quelque soit les modèles de développement et les stratégies mises en place par les pouvoirs publics, les besoins en cadres de haut niveau, pour les divers secteurs, est une nécessité impérieuse. L'agriculture qui participe à cette branche tant au niveau macro-économique qu'au niveau micro-économique, se doit de soulager l'économie nationale des pressions internes et externes auxquelles elle doit faire face en cette période de mutations structurelles, et par la même contribuer au développement national. En effet, les nouvelles orientations en matière de restructuration de l'université algérienne, constituent une autre opportunité à même de nous permettre de concrétiser nos objectifs actuels et futurs d'enseignement-recherche.

D - Objectifs de l'ouverture de la Licence:*(Quels sont les objectifs principaux d'ouverture de la formation. Il est recommandé de décrire ces objectifs en fonction de ceux de l'établissement)*

D.1. Objectifs pédagogiques

Ce sont les objectifs opérationnels. Ils expriment l'ensemble des capacités ou des connaissances qu'il est nécessaire d'acquérir pour atteindre les objectifs de formation : « A l'issue de la formation, le diplômé sera capable de... » Ainsi que les Indicateurs de mesure (Validation des compétences / efficacité de la formation décrite en démarches observables) Préciser les moyens permettant d'apprécier l'atteinte de ces objectifs.

Le candidat pour une pareille formation est capable :

- d'analyser sur sa zone d'action, toutes les conditions de productions animales et végétales dans leurs spécificités et leurs interactions ;
- de dégager les problèmes relatifs aux conditions de base de la production animale ;
- de proposer des axes d'amélioration à court et plus ou moins long terme, de concevoir et réaliser des projets précis sur ces conditions de base.
- de coordonner, suivre et évaluer les opérations de développement définies avec les responsables concernés.

D.2. Objectifs Recherche et Développement

Dans le domaine de la recherche, le candidat est spécialiste :

- ✓ des relations sol-plante-climat, à savoir, le milieu et le végétal ;
- ✓ des systèmes de production en milieu saharien ;
- ✓ de la dynamique agricole en milieu saharien.

Il doit maîtriser également aussi :

- les principes de la production relatifs aux filières végétales (datte) et produits de terroirs.

Il a une bonne connaissance :

- dans le domaine administratif et socio-économique de l'environnement agricole d'une façon générale.

Il domine :

les problèmes d'organisation de chaque secteur et sous secteur de la production et la commercialisation des différentes productions oasiennes.

Il est apte :

- à proposer des thèmes d'expérimentation, les discuter avec les responsables de la recherche, participer à la définition des protocoles et au suivi du déroulement des travaux ;
 - à s'auto-former et à s'auto-spécialiser tout au long de son activité professionnelle, et d'avoir des actions de formation à tous niveaux.

Il possède :

- une ouverture intellectuelle sur les possibilités d'utilisation des nouvelles formes d'énergie au milieu oasien et des nouvelles techniques liées au processus de production et à sa gestion.

E - Position de la Licence

Dans cette partie la configuration globale de la formation est présentée. Il s'agit de mettre en évidence la position de la formation dans un schéma global avec: identification des conditions d'admissibilité à la formation, passerelle vers d'autres parcours, capacité maximale d'accueil (60 au minimum).

Les possibilités d'employabilité sont diverses et variées tant au niveau régional que national, et se résument principalement en :

- La création d'unités de production végétale, sous forme d'E.A.I. ou E.A.C. ;

- La mise en place de bureaux d'études techniques en la réponse aux attentes des agriculteurs : leur proposer des actions pratiquement faisables et économiquement rentables.
- ✓ Les passerelles pour le Master se font en fonction de l'option étudiée, donc l'étudiant a la possibilité de poursuivre ses études supérieures en :
- ✓ Master spécialisé, particulièrement dans les régions sahariennes et les régions arides de façon générale.

F - Profils et compétences visés:(*Diplômes conférés, Compétences conférées*)

L'encadrement sur place (enseignants chercheurs permanents) est en mesure d'assurer un suivi de choix de la spécialité envisagée, à savoir *Agronomie Saharienne*. Sa longue expérience et son implication directe dans des laboratoires de recherche et des projets de recherches sont d'un appoint à cette licence. Des agronomes phytotechniciens, des socio-économistes, des spécialistes dans l'agronomie saharienne et dans l'aménagement hydro-agricole saharien sont autant d'atouts qui viennent se conjuguer à la diversité des thématiques de recherches abordées jusqu'ici à travers les différentes régions agro-écologiques sahariennes. En plus d'un espace expérimental (terrain expérimental *in vivo*) qui s'y prête parfaitement à lancer des thématiques spécialisées dans les productions végétales. Les relations nouées à travers différents organismes régional ou national ne peuvent que renforcer davantage la synergie prônée par les pouvoirs publics est tant attendue à une concrétisation tangible, où il s'agit de plusieurs partenaires : université / organismes de développement / acteurs privés.

G - Potentialités nationales d'employabilité

L'employabilité est l'élément moteur de l'ouverture de la formation et représente l'indicateur principal de la réussite du projet de formation. A ce titre, les points suivants doivent être précisés: secteurs d'employabilité des diplômés au niveau national et international, conventions signées avec le secteur socio-économique, possibilités de stages dans les secteurs utilisateurs.

Quelque soit les modèles de développement et les stratégies mises en place par les pouvoirs publics, l'agriculture algérienne aura toujours besoin d'encadrement technique de niveau de plus en plus élevé et de compétences de plus en plus confirmées. L'agriculture qui participe à cette branche tant au niveau macro-économique qu'au niveau micro-économique, se doit de soulager l'économie nationale des pressions internes et externes auxquelles elle doit faire face en cette période de mutations structurelles et de contribuer au développement national.

Les possibilités d'employabilité sont diverses et variées, tant au niveau régional que national, et se résument principalement en :

- La création d'unités de production, sous forme d'E.A.I. ou E.A.C. ;
- La mise en place de bureaux d'études techniques en réponse aux attentes des agriculteurs : leur proposer des actions pratiquement faisables et économiquement rentables.

En somme, il s'agit d'une vision qui se veut d'initier un développement local, largement durable dont les retombées ne seraient pas seulement perceptibles à travers une économie régionale, mais plutôt à travers la sphère nationale, et ce grâce à la création d'unités de production spécialisées dans le monde végétal. En effet, le produit de terroir, aliments certifiés pourront certainement situer l'économie nationale à travers une place de choix dans le nouveau contexte de globalisation.

H - Encadrement pédagogique

Liste des intervenants (préciser spécialité- grade-permanents –vacataires-associés-) Taux encadrement préconisé (Enseignant/étudiant) dans la spécialité.

Nom, prénom	Diplôme	Grade	Qualité*	Type d'intervention **	Taux encadrement préconisé	Emargement
HADJ MHAMED Mahfoud	Doctorat	Pr.	Permanent	Cours	10	
CHEHMA Abdelmajid	Doctorat	Pr.	Permanent	Cours	10	
SAKER Mohamed Lakhdar	Doctorat	Pr.	Permanent	Cours	10	
ADAMOU Abdelkader	Doctorat	Pr.	Permanent	Cours	10	
BABAHANI Souad	Doctorat	MCA	Permanente	Cours	10	
BRADAI Lyes	Doctorat	MCA	Permanent	Cours	10	
GUEZOUL Omar	Doctorat	MCA	Permanent	Cours-TD	10	
ABABSA Labed	Doctorat	MCA	Permanent	Cours-TD	10	
BOUDJENAH Saliha	Doctorat	MCA	Permanente	Cours	10	
BOUAL Zakaria	Doctorat	MCB	Permanent	Cours	10	
BOUZEGAG Brahim	Magister	MAA	Permanent	Cours-TP	10	
DAOUADJI-JELOUL Soumia	Magister	MAA	Permanente	Cours	10	
DJERROUDI-ZIDANE Ouiza	Magister	MAA	Permanente	Cours	10	
IDDER-IGHILI Hakima	Magister	MAA	Permanente	Cours-TP	10	
OMEIRI Naouel	Magister	MAA	Permanente	Cours	10	
BEN BRAHIM Kaltoum	Magister	MAA	Permanente	Cours	10	
BELAROUSSI Med El Hafed	Magister	MAA	Permanent	TP -TD	10	
SAGGAI Mohamed Mounir	Magister	MAA	Permanent	Cours	10	
GHORAB Med Djemoui	Magister	MAA	Permanent	Cours	10	
KHELIL Rahma	Magister	MAA	Permanente	TP	10	
YOUCEF Fouzia	Magister	MAA	Permanente	Cours	10	

* Permanent, vacataire, associé

** Cours, TD, TP, Encadrement de stage, Encadrement de mémoire, autre (à préciser)

I - Supports et équipements pédagogiques

Spécifier les Laboratoires pédagogiques avec leurs équipements-et capacités d'accueils-particulièrement ceux relatifs à la formation proposée (modules de spécialité), moyens audio-visuels, spécifier le fonds documentaire relatif à la formation proposée.

A- Laboratoires Pédagogiques et Equipements : Fiche des équipements pédagogiques existants pour les TP de la formation envisagée (1 fiche par laboratoire)

Intitulé du laboratoire : PEDOLOGIE 1

Capacité en étudiants : 15

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	observations
1	Etuve mi-motte (grand modèle)	01	
2	Etuve (petit modèle)	01	
3	Digesteur d'azote	01	
4	Centrifugeuse	01	
5	Broyeur	01	
6	Haute	01	
7	Agitateur rotatif	01	
8	Balance de précision	01	
9	Chauffe bain	01	
10	Kit de pédologie	02	

Intitulé du laboratoire : PEDOLOGIE 2

Capacité en étudiants : 15

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	observations
1	Four à moufle	02	
2	Balance de précision	01	
3	Agitateur magnétique	01	
4	Distillateur	01	
5	Plaque chauffante	02	

Intitulé du laboratoire : MICROBIOLOGIE 1

Capacité en étudiants : 15

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	observations
1	Four pasteur	01	
2	Incubateur	02	
3	Réfrigérateur	01	

4	Autoclave	01	
5	Chauffe eau	01	
6	Compteur de colonies	01	
7	Microscope	06	
8	Balance de précision	01	
9	Homogénéiseur	01	
10	Plaque chauffante agitateur	01	

Intitulé du laboratoire : MICROBIOLOGIE 2

Capacité en étudiants : 25

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	observations
1	Phytotron	01	
2	Microscope	20	
3	Bain marie	02	
4	Autoclave	01	
5	Compteur de colonies	01	
6	Balance de précision	01	
7	Homogénéiser	02	
8	Plaque chauffante- agitateur	05	
9	Distillateur	01	
10	pH mètre de paillasse	02	
11	pH mètre de terrain	02	
12	Conductivimètre	02	

Intitulé du laboratoire : BIOLOGIE ANIMALE

Capacité en étudiants : 20

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	observations
1	Binoculaire	10	
2	Microscope	10	
3	Chauffe eau	01	
4	Maquette	1 série	

Intitulé du laboratoire : BIOLOGIE VEGETALE

Capacité en étudiants : 20

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	observations
1	Binoculaire	10	
2	Microscope	10	
3	Chauffe eau	01	
4	Maquette	1 série	
5	Microtome	01	
6	Réfrigérateur	01	

Intitulé du laboratoire : CHIMIE

Capacité en étudiants : 20

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	observations
1	Électrophoreuse	01	
2	Haute	01	
3	Centrifugeuse (grand modèle)	01	
4	Centrifugeuse (petit modèle)	01	
5	Lampe évier	01	
6	Balance de précision	01	
7	Spectrophotomètre	01	

Intitulé du laboratoire : BIOCHIMIE 1

Capacité en étudiants : 20

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	observations
1	Polarimètre	01	
2	Réfractomètre	01	
3	Bain marie	01	
4	Balance de précision	01	
5	Spectrophotomètre	01	

Intitulé du laboratoire : BIOCHIMIE 2

Capacité en étudiants : 20

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	observations
1	Haute	01	
2	Balance de précision	01	
3	Bain marie	01	
4	Etuve (60°C)	01	
5	Spectrophotomètre visible	01	

6	Chauffe ballon	04	
7	Centrifugeuse	01	

Intitulé du laboratoire : BIOCHIMIE 3

Capacité en étudiants : 25

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	observations
1	Spectrophotomètre d'absorption atomique	01	
2	Spectrophotomètre UV visible	02	
3	Spectrophotomètre à flamme	01	
4	Spectrophotomètre biologique	01	
5	Kjeldhall	01	
6	pH mètre (grand modèle)	01	
7	pH mètre de paillasse	02	
8	Distillateur (grand modèle)	01	
9	Centrifugeuse (grand modèle)	01	
10	Conductivimètre de paillasse	04	
11	Conductivimètre de terrain	04	
12	Broyeur	01	
13	Fibertel	01	
14	Granulomètre	01	
15	Extracteur de matière grasse	01	
16	Polarimètre	03	
17	Réfractomètre	02	
18	Balance de précision	02	
19	Bain marie	02	
20	Bain de sable	02	

Intitulé du laboratoire : PHYSIQUE

Capacité en étudiants : 20

N°	Intitulé de l'équipement	Nombre	observations
1	pH mètre	01	
2	Balance de précision	01	
3	Spectrophotomètre à flamme	01	
4	Distillateur d'azote	01	
5	Microscope avec appareil photo	01	
6	Loupe avec appareil photo	01	
7	Congélateur [- 80°C à + 90°] (grand	01	

	modèle)		
8	Réfrigérateur	01	

N.B. Le Département des Sciences Agronomiques renferme en son sein trois salles de collection : salle de zoologie, de botanique et de géologie, dont la capacité de chacune est de 30 étudiants.

Laboratoires de recherche et d'appui à la pédagogie.

Notre Département a bénéficié de la création de trois laboratoires de recherche agréés par le MESRS dans le cadre de la nouvelle politique de la recherche dont les intitulés sont :

- 1- Protection des écosystèmes en zones arides et semi arides (depuis 2001).**
- 2- Bio-ressources sahariennes : préservation et valorisation (Décembre 2003).**
- 3- Recherche sur la Phœniciculture (depuis 2014)**

Ces derniers avec leurs budgets et avec leurs équipements vont renforcer cette formation.

Cinq (05) équipes de recherche pluridisciplinaires composent le premier laboratoire :

- Une équipe sur l'environnement (Ecosystèmes en zones arides),
- Une équipe sur l'eau ;
- Une équipe sur le sol ;
- Une équipe sur la production végétale (écosystème du palmier dattier) ;
- Une équipe sur la production animale (élevage camelin).

Et cinq (05) autres équipes composent le deuxième laboratoire :

- Biodiversité : flore et faune des milieux naturels ;
- Milieux physiques ;
- Productions végétales de la palmeraie ;
- Ressources animales en régions sahariennes ;
- Pollution de l'Environnement.

Et quatre (04) autres équipes composent le troisième laboratoire :

- Biotechnologie et valorisation ;
- Systèmes et techniques de production ;
- Economie des agro systèmes oasiens ;
- Protection des agro-écosystèmes phœnicicoles

B- Terrains de stage et formation en entreprise :

Un terrain de stage et d'expérimentation est représenté par une exploitation agricole (une palmeraie) de 32 ha, destinée à la pédagogie et à la recherche scientifique, gérée par une équipe pluridisciplinaire, composée de quatre ingénieurs, cinq techniciens et de 15 ouvriers qualifiés, avec le matériel nécessaire pour le bon fonctionnement de cette exploitation. Elle renferme aussi, plus de 1600 dattiers palmiers de différentes variétés, plusieurs serres, une station de météorologie, un terrain d'application de 10 ha et de deux grands forages pour l'irrigation.

Lieu du stage	Nombre d'étudiants	Durée du stage

C- Documentation disponible (en relation avec la formation proposée):

Le Département des Sciences Agronomiques dispose de :

- Une bibliothèque renfermant 15000 titres dont plus de 40 % touchent les problèmes liés aux zones arides, particulièrement sahariennes, et plus de 5000 thèses de doctorat et mémoires de magister et d'ingénieurs dans les domaines des sciences agronomiques, l'écologie et la biologie.

D- Espaces des travaux personnels et TIC

- Un réseau Internet pour les enseignants (avec 20 postes) ;
- Un centre de calcul équipé de 30 postes.
- L'Université de Ouargla dispose aussi d'une grande bibliothèque « centrale » équipée, en plus de la documentation, d'un réseau Internet destiné pour les étudiants, et un autre pour les enseignants, en plus des moyens audiovisuels (mis à la disposition des enseignants et des étudiants).

J - Structures de recherche de soutien (internes et/ou externes): *Structures de spécialité (Intitulé- responsable-Date d'agrément-thèmes développés), autres structures.*

Les laboratoires de recherche sont impliqués dans un cadre de développement de l'agriculture, notamment l'agriculture des régions sahariennes et la préservation des patrimoines naturels, répondant à la prise en charge des problématiques spécifiques à ces régions. En effet, des efforts importants ont été accomplis dans ce sens et se sont concrétisés par un capital scientifique précieux autour de thèmes majeurs, caractérisant tous les milieux agricoles. Ils sont pris en charge totalement ou partiellement dans le cadre des trois laboratoires.

K - Participation du secteur utilisateur dans la Licence *(Préciser à quel niveau de la formation le secteur utilisateur intervient- enseignements-stages d'étudiants-projets de fin d'études-Conventions)*

Les stages se font en collaboration avec les organismes à caractère scientifique et industriel conventionnés. Egalement, ces stages seront réalisés auprès d'organismes et structures agricoles pour une meilleure exploitation et valorisation des moyens disponibles (ITDAS, CRSTRA, INPV, IRAA, DSA, CDARS,....

L - Organisation de la Licence

Semestre 1:

Unités d'enseignement	Matières	Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			VHS (14-16 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
	Intitulé			Cours	TD	TP			Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 1.1 Crédits : 15 Coefficients : 7	Matière 1 Chimie générale et organique	6	3	1h30	1h30	1h30	67h30	60h00	x	x
	Matière 2 Biologie cellulaire	9	4	1h30	1h30	3h00	90h00	90h00	x	x
	Etc.									
UE Méthodologique Code : UEM 1.1 Crédits : 8 Coefficients : 4	Matière 1 Mathématique Statistique Informatique	5	2	1h30	1h30		45h00	60h00	x	x
	Matière 2 Technique de communication et d'Expression 1 (en langue Française)	3	2	1h30	1h30		45h00	45h00	x	x
	Etc.									
UE Découverte Code : UED 1.1 Crédits : 5 Coefficients : 3	Matière 1 Géologie	5	3	1h30		3h00	67h30	60h00	x	x
	Matière 2									
	Etc.									
UE Transversale Code : UET 1.1 Crédits : 2 Coefficients : 1	Matière 1 Histoire Universelle des Sciences Agronomiques	2	1	1h30			22h30	45h00	x	x
	Matière 2									
	Etc.									
Total semestre 1		30	15	9h00	6h00	7h30	337h30	360h00		

*Autres travaux supplémentaires

Semestre 2:

Unités d'enseignement	Matières	Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			VHS (14-16 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
	Intitulé			Cours	TD	TP			Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 1.2 Crédits : 22 Coefficients : 9	Matière 1 Thermodynamique et chimie des solutions minérales	6	3	1h30	1h30	1h30	67h30	60h00	x	x
	Matière 2 Biologie Végétale	8	3	1h30		3h00	67h30	90h00	x	x
	Matière 3 Biologie Animale	8	3	1h30		3h00	67h30	90h00	x	x
UE Méthodologique Code : UEM 1.2 Crédits : 6 Coefficients : 4	Matière 1 Physique	4	2	1h30	1h30		45h00	45h00	x	x
	Matière 2 Techniques de Communication et d'Expression 2 (en langue anglaise)	2	2	1h30	1h30		45h00	45h00	x	x
	Etc.									
UE Découverte Code : UED 1.2 Crédits : Coefficients :	Matière 1									
	Matière 2									
	Etc.									
UE Transversale Code : UET 1.2 Crédits : 2 Coefficients : 1	Matière 1 Méthodologie de travail	2	1	1h30			22h30	25h00	x	x
	Matière 2									
	Etc.									
Total semestre 2		30	14	10h30	4h30	7h30	315h00	355h00		

*Autres travaux supplémentaires

Semestre 3:

Unités d'enseignement	Matières	Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			VHS (14-16 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
	Intitulé			Cours	TD	TP			Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 2.1 Crédits : 12 Coefficients : 7	Matière 1 Zoologie	8	3	3h00	1h30	1h30	75h00	75h00	x	x
	Matière 2 Physiologie animale	2	2	1h30		1h30	40h00	20h00		
	Matière 3 Physiologie végétale	2	2	1h30		1h30	40h00	20h00		
UE Fondamentale Code : UEF 2.2 Crédits : 16 Coefficients : 6	Matière 1 Biochimie	8	3	3h00	1h30	1h30	75h00	75h00	x	x
	Matière 2 Génétique	8	3	3h00	3h00		75h00	75h00	x	x
	Etc.									
UE Méthodologique Code : UEM 2.1 Crédits : 2 Coefficients : 1	Matière 1 Techniques de communication et d'expression (en anglais)	2	1	1h30			20h00	20h00	x	x
	Matière 2									
	Etc.									
UE Transversale Code : UET 2.1 Crédits : Coefficients :	Matière 1									
	Matière 2									
	Etc.									
Total semestre 3		30	14	13h30	06h00	06h00	325h00	210h00		

*Autres travaux supplémentaires

Semestre 4 :

Unités d'enseignement	Matières	Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			VHS (14-16 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
	Intitulé			Cours	TD	TP			Contrôle Continu	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 2.2 Crédits : 06 Coefficients : 04	Matière 1 Agronomie I	3	2	1h30	1h30	1h30	45h	20h	X	X
	Matière 2 Agronomie II	3	2	1h30	1h30	1h30	45h	20h		
	Etc.									
UE Fondamentale Code : UEM 2.2 Crédits : 16 Coefficients : 06	Matière 1 Microbiologie	8	3	2×1h30	1h30	1h30	75h	45h00	X	X
	Matière 2 Botanique	8	3	2×1h30	1h30	1h30	75h	45h00	X	X
	Etc.									
UE Découverte Code : UED 2.2 Crédits : 04 Coefficients : 02	Matière 1 Ecologie générale	4	1	1h30	1h30	1h30	48h	40h00	X	X
	Matière 2									
	Etc.									
UE Méthodologique Code : UET 2.2 Crédits : 04 Coefficients : 02	Matière 1 Bio statistique	4	1	1h30	1h30	00	38h	35h00	X	X
	Matière 2									
	Etc.									
Total semestre 4		30	14	12h	09h	07h30	326h00	205h00		

*Autres travaux supplémentaires

Semestre 5 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	14-16 sem	C	TD	TP	Autres			Continu (40%)	Examen (60%)
UE fondamentales									
UEF 3.1.1 (O/P)							20		
Matière 1 : Alimentation et Rationnement	67h30	3h00	1h30	-	67h30	3	6	x	X
Matière 2 : Physiologie de la reproduction	67h30	1h30	1h30	1h30	67h30	3	6	x	X
UEF 3.1.2 (O/P)									
Matière 1 : Sélection et Amélioration Génétique	90h00	3h00	1h30*	1h30	90h00	4	8	x	X
UE méthodologie									
UEM1(O/P)							4		
Matière 1 : Systèmes d'élevage	22h30	1h30/15j	1h30/15j		22h30	1	2	X	X
Matière2 : Expérimentation	30h	1h30	1h30/15j		15h	1	2		
UE découverte									
UED1(O/P)							4		
Matière 1 : Elevages en milieu saharien	22h30	1h30/15j	1h30/15j		22h30	1	2	X	X
Matière2 : Informatique	30h	1h30/15j		1h30	15h	1	2	X	X
UE transversales									
UET1(O/P)							2		
Matière 1 : Langue étrangère (Anglais)	22h30	1h30/15j	1h30/15j		22h30	1	2	X	X
Total Semestre 5	352h30	12h	7h30	4h30	322h30		30		

Semestre 6 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	14-16 sem	C	TD	TP	Autres			Continu (40%)	Examen (60%)
UE fondamentales									
UEF 3.2.1 (O/P)							20		
Matière 1 : Elevages des ruminants	90h00	3h00	1h30	1h30*	90h00	4	8	X	X
Matière 2 : Petits élevages	90h00	3h00	1h30	1h30*	90h00	4	8	X	X
UEF2 (O/P)									
Matière 1 : Bâtiments, Hygiène et Prévention	45h00	3h00	-	1h30*	45h00	2	4	X	X
UE méthodologie									
UEM1(O/P)							4		
Matière 1 : Projet de fin d'étude	90h					2	4		
UE découverte									
UED1(O/P)							4		
Matière 1 : Dromadaire	45h	1h30	1h30/15j		45h	2	4	X	X
UE transversales									
UET1(O/P)							2		
Matière 1 : Langue étrangère (Anglais)	22h30	1h30/15j	1h30/15j		22h30	1	2	X	X
Total Semestre 6	382h30	11h15	4h30	4h30	292h30		30		

* : Sortie pédagogique

Récapitulatif global de la formation : (indiquer le VH global séparé en cours, TD, pour les 06 semestres d'enseignement, pour les différents types d'UE)

UE VH	UEF	UEM	UED	UET	Total
Cours	675	168,75	112,5	22,5	
TD	360	135	45	22,5	
TP	472,5	00	45	00	
Travail personnel	1145	287,5	183	115	
Autre (préciser)	00	90*	00	00	
Total	3872,5	505,5	243	119	
Crédits	127	28	17	08	180
% en crédits pour chaque UE	70,55	15,55	09,44	04,44	

L.2 - Fiches d'organisation des unités d'enseignement

(Etablir une fiche par UE)

Libellé de l'U.E: U.E. Découverte 1

Filière : Agronomie

Semestre : 1

Répartition du volume horaire de l'UE et de ses matières	Cours : 90 h TD : 15 h TP: 15 h Travail personnel : 45 h
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : 12 crédits Matière 1 : Géologie Crédits : 6 Coefficient : 2 Matière 2 : Mathématique, Statistique et Informatique 1 Crédits : 6 Coefficient : 2
Mode d'évaluation (continu ou examen)	Continu et Examen
Description des matières	Voir le Chapitre Programme Détaillé des U.E

III - Programme détaillé par matière (1 fiche détaillée par matière)

Semestre : 1

UE Fondamentale 1

Matière : CHIMIE1 (CHIMIE GÉNÉRALE ET ORGANIQUE)

Objectifs de l'enseignement ce module consiste à assurer un enseignement sur les bases fondamentales de l'organisation et la structure chimique de la matière. C'est un complément des autres modules car il sert à faciliter la compréhension au plan chimique des phénomènes biologiques

Contenu de la matière :

1. 1. CHIMIE GÉNÉRALE:

1.1. L'électron et la classification périodique :

1.2. Noyau et radioactivité

1.3. Liaisons chimiques et structure :

1.1.1. Orbitales et liaisons

1.1.2. Atomes et molécules

1.1.3. Configurations moléculaires

1.1.4. Dimensions cristallines

1.1.5. Mailles cristallines

1.1.6. Les types de liaisons

2. CHIMIE ORGANIQUE:

2.1. Composés organiques, formules, fonctions, Nomenclature

2.1.1. formules des composés organiques

2.1.2. fonctions, groupes fonctionnels

2.1.3. nomenclature

2.1.4. étude des fonctions organiques

hydrocarbures saturés, alcènes, alcanes, hydrocarbures

benzéniques

dérivés halogènes, halogénures

Alcools, thiols, thioethers, phenols, amine aldehydes

polyfonctionnels

composés polyfonctionnels

hétérocycles

2.2. Mécanismes réactionnels en chimie organique

2.2.1. résonance et mésomérie

2.2.2. conjugaison

2.2.3. stéréochimie

2.2.4. effets électroniques

2.2.5. substitution nucléophiles

2.2.6. éliminations

2.2.7. réactions radicalaires

2.2.8. réactions de réduction

2.2.9. réaction d'oxydation

Mode d'évaluation :

Control continu + Examen

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*) :

Semestre : 1

UE Fondamentale 1

Matière : BIOLOGIE CELLULAIRE

0774481574

➤ **Objectifs de l'enseignement** c'est d'introduire les étudiants au monde vivant à l'échelle moléculaire, et d'acquérir les notions de base de la cellule, eucaryote et procaryotes, d'étudier les constituants cellulaires. Ces objectifs sont renforcés par des séances de pratique au laboratoire.

Contenu de la matière :

1. MÉTHODES D'ÉTUDE

1.1. cellule procaryote

1.2. cellule eucaryote

- Membrane plasmique
- Cytosquelette
- Noyau interphasique
- Ribosomes
- Système endomembranaire (RE Golgi- lysosomes-vacuole)
- Mitochondrie
- Chloroplastes
- Matrice extracellulaire
- Réticulum endoplasmique
- Paroi végétale

2. INTITULE DE TP-TD :

2.1. Méthode et technique d'étude des cellules

2.2. Membrane plasmique

2.3. Cytosquelette

2.4. Noyau ribosomes

2.5. Système endomembranaire

2.6. Organites semi-autonomes

2.7. Matrice extracellulaire animale

2.8. Paroi végétale

Mode d'évaluation :

Control continu + Examen

Références

(Marc Maillet. Baraglia t. ESSENTIEL DU COURS BIOLOGIE CELLULAIRE

Geof Brey. LA CELLULE

Semestre : 1

UE Méthodologie

Matière : METHODE DE TRAVAIL

➤ **Objectifs de l'enseignement** aider les étudiants à concevoir les méthodes de recherche et de synthèse des travaux selon les règles scientifiques.

Contenu de la matière :

- Initiation à la recherche bibliographique
- Rédaction d'un rapport scientifique
- Initiation à la lecture et à la compréhension d'un article scientifique

Mode d'évaluation :

Examen de courte durée

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*) :

Semestre : 1

UE Méthodologie

Matière : LANGUE 1

- **Objectifs de l'enseignement** Donner aux étudiants un support de terminologie scientifique en utilisant une langue étrangère différente de celle utilisée couramment dans l'enseignement.

Mode d'évaluation :

Examen de courte durée

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*) :

Semestre : 1

UE Méthodologie

Matière : MATHEMATIQUE STATISTIQUE ET INFORMATIQUE

Objectifs de l'enseignement : l'utilisation de l'outil statistique et informatique dans le domaine biologique, savoir utiliser l'analyse numérique, la probabilité, le calcul par l'outil informatique

Contenu de la matière :

1. ANALYSE:

- Fonction à une variable, dérivée et intégrales.
- Méthode d'approximation.
- Séries, séries à termes positifs, séries de Riemann.
- Fonctions à plusieurs variables, Dérivées partielles, différentielles
- Intégrales doubles et triples.
- Calcul de surfaces et de volumes.

2. PROBABILITE

- Variables aléatoires, variables de BERNOULLI
- Lois statistiques
- Paramètres et propriétés
- Fonction de répartition et fonction de densité
- Structure d'un ordinateur
- Systèmes numériques (Binaires et Décimales)

INTITULE DES TP D'INFORMATIQUE

- Manipulations sur un traitement de texte
- Utilisation de tableurs

Mode d'évaluation :

Examen de courte durée

Références :

Jean Bouyer. METHODES STATISTIQUES

Semestre : 1

UE Découverte

Matière : GEOLOGIE

- **Objectifs de l'enseignement** Etudier les constituants et la structure du globe terrestre, les interactions entre ces constituants, la géodynamique externe et interne.

Contenu de la matière :

2. 1. GEOLOGIE GENERALE

- Introduction
- Le globe terrestre
- La croûte terrestre
- Structure de la terre

2. GEODYNAMIQUE EXTERNE

2.1. Erosion

- 2.1.1. L'action de l'eau
- 2.1.2. L'action du vent

2.2. Dépôts

- 2.2.1. Méthodes d'études
- 2.2.2. Les roches sédimentaires
- 2.2.3. Notion de stratigraphie
- 2.2.4. Notion de paléontologie

GEODYNAMIQUE INTERNE

3. SISMOLOGIE

- 3.1. Etude des séismes
- 3.2. Origine et répartition
- 3.3. Tectonique souple et cassante (plis et failles)

4. VOLCANOLOGIE

- 4.1. Les volcans
- 4.2. Les roches magmatiques
- 4.3. Etude des magmas

5. LA TECTONIQUE DES PLAQUES

6. INTITULE DES TP :

- 6.1. Topographie
- 6.2. Géologie (Coupes)
- 6.3. Roches et minéraux

Mode d'évaluation :

Control continue + examen de courte durée

Références (*Livres et polycopiés, sites internet, etc*) :

Semestre : 1

UE M1

Matière : HISTOIRE UNIVERSELLE DES SCIENCES AGRONOMIQUES

Objectifs de l'enseignement Ce programme doit mettre l'accent sur l'histoire de la biologie et la question de la vie à travers les ères et les civilisations. Il doit faire ressortir la place du progrès technique dans l'évolution de la biologie

Contenu de la matière :

1. Préhistoire
2. Antiquité
3. Moyen Age
 - En occident
 - En Orient (civilisation musulmane)
4. XVI et XVII Siècles:
5. XVIII: Darwin
6. XX: Théorie cellulaire (microscopie), Sexualité Embryologie, Biologie Moléculaire (ADN) Génétique

Mode d'évaluation :

Control continue + examen de courte durée

Référence :

André Giordan. HISTOIRE DE L'AGRICULTURE

Libellé de l'U.E.F.2 : Unité Fondamentale 2**Filière : Agronomie****Semestre : 2**

Répartition du volume horaire de l'UE et de ses matières	Cours : 115 h TD : 15 h TP: 70 h
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : 19 crédits Matière 1 : Chimie 2 Crédits : 5 Coefficient : 2 Matière 2 : Biologie animale générale Crédits : 7 Coefficient : 3 Matière 3 : Biologie végétale générale Crédits : 7 Coefficient : 3
Description de l'U.E.F.2 et ses Composantes	Voire le chapitre Programme détaillé des U.E.

Libellé de l'U.E.D.2 : Unité Découverte 2**Filière : Agronomie****Semestre : 2**

Répartition du volume horaire de l'UE et de ses matières	Cours : 45 h TD : 35 h TP: -
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : 7 crédits Matière 1 : Physique Crédits : 7 Coefficient : 3
Description de l'U.E.D.2 et ses Composantes	Voire le chapitre Programme détaillé des U.E.

Libellé de l'U.E.M.2 : Unité Méthodologie 2**Filière : Agronomie****Semestre : 2**

Répartition du volume horaire de l'UE et de ses matières	Cours : 40 h TD : - TP : -
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : 4 crédits Matière 1 : Méthode de travail 2 Crédits : 2 Coefficient : 2 Matière 2 : Langue 2 Crédits : 2 Coefficient : 1
Description de l'U.E.M.2 et ses Composantes	Voire le chapitre Programme détaillé des U.E.

Semestre : 2

U.E.Fondamentale.2 :

Matière : CHIMIE 2

CHIMIE MINERALE THERMODYNAMIQUE ET CHIMIE DES SOLUTIONS

➤ **Objectifs de l'enseignement :** la compréhension des principes régissant les transformations et les interactions de la matière, le principe de la thermodynamique, de l'équilibre énergétique, et la cinétique des réactions chimiques.

➤ **contenu**

PRINCIPES DE THERMODYNAMIQUE CHIMIQUE

Thermochimie

- . chaleurs de réactions
- . expressions de l'enthalpie d'un système
- . enthalpie de réaction
- . calcul de l'énergie interne d'une réaction
- . la loi de Kinghoff
- . la loi de Hess
- . Principaux types de réactions chimiques

Prévision du sens de réactions

Les systèmes isolés

Calcul des entropies de réaction

Les Réactions à température constante

Calcul de l'enthalpie libre et de l'énergie libre d'un système.

LES EQUILIBRES

Les équilibres homogènes

les lois qualitatives et quantitatives

la variance

- . Les équilibres hétérogènes

diagrammes de phases

déplacements, facteurs et listes d'équilibres

diagrammes binaires liquide-vapeur et liquide-solide

Les équilibres ioniques oxydoréduction

dissociation ionique (acides, bases, sels)

PH

Produits de solubilité

Complexes

Oxydants et réducteurs

Potentiels d'oxydoréduction

CINETIQUE CHIMIQUE

- . cinétique chimique formelle
- . réactions élémentaires
- . réactions complexes

CHIMIE MINERALE

Travaux Pratique de CHIMIE 2 :

Analyse qualitative :

- . Anions, cations

Composés organiques

Analyse quantitative :

- . Acides-Bases
- . Oxydo-réduction
- . Dosage par précipitation
- . PHmétrie, Conductivimétrie

Semestre : 2

U.E.Fondamentale.2 :

Matière : BIOLOGIE ANIMALE GENERALE

EMBYOLOGIE (S2)

➤ **Objectifs de l'enseignement :** ce module consiste à assurer un enseignement sur le monde animal, la gamétogénèse, la fécondation le développement embryonnaire, et l'étude histologique.

➤ **contenu**

1. INTRODUCTION
2. GAMETOGENESE
3. FECONDATION
4. SEGMENTATION
5. GASTRULATION
6. NEURULATION -DEVENIR DES FEUILLETS
7. DELIMITATION - ANNEXES DES OISEAUX
8. PARTICULARITES DE L'EMBRYOLOGIE HUMAINE
 - Cycle, nidation, évolution annexes, placenta
9. INTITULE DES TP-TD :
 - Gamétogénèse
 - Fécondation segmentation chez l'oursin
 - Gastrulation amphibiens oiseaux
 - Exercices sur gastrulation et neurulation
 - Neurulation annexes oiseaux
 - Embryologie humaine

HISTOLOGIE: (abordé en TP-TD)

1. Epithéliums de revêtement
2. Epithéliums Glandulaires
3. Tissus conjonctifs-Tissus sanguins
4. Tissus cartilagineux-Tissus osseux
5. Tissus musculaires- Tissus nerveux

Référence:

Paul Richard W. HISTOLOGIE FONCTIONNELLE

Semestre : 2

U.E.Fondamentale.2 :

Matière : BIOLOGIE VEGETALE GENERALE

INTRODUCTION A LA BIOLOGIE VEGETALE (S2)

➤ **Objectifs de l'enseignement :** Donner aux étudiants les principes fondamentaux de l'organisation tissulaire des plantes, et étudier l'anatomie des végétaux supérieurs, ainsi la fécondation, la gamétogénèse, et le développement .

➤ **contenu**

1. DIFFERENTS TYPES DE TISSUS

1.1. Méristème primaire (racinaire et cellulaire)

1.1.1. Tissus primaires

1.1.1.1. Tissus protecteurs (épiderme)

1.1.1.2. Tissus de remplissage (parenchyme)

1.1.1.3. Tissus de soutien (collenchyme et sclérenchyme)

1.1.1.4. Tissus conducteurs (xylème primaire, phloème primaire)

1.1.1.5. Tissus sécréteurs

1.2. Méristèmes secondaires (latéraux) (le cambium et le phellogène)

1.2.1.1. Tissus secondaires

1.2.1.2. Tissus conducteurs (xylème secondaire et Phloème secondaire)

1.2.1.3. Tissus protecteurs (suber ou liège, phelloderme)

2. ANATOMIE DES VEGETAUX SUPERIEURS

2.1. Etude de la racine

2.2. Etude de la tige

2.3. Etude de la feuille

2.4. Anatomie comparée entre mono et dicotylédones

3. MORPHOLOGIE DES VEGETAUX SUPERIEURS ET ADAPTATION

3.1. Racines

3.2. feuilles

3.3. tiges

3.4. fleurs

3.5. graines

3.6. Fruits

4. GAMETOGENESE

4.1. grain de pollen

4.2. Ovule et sac embryonnaire

5. FECONDATION

5.1. Œuf et embryon

5.2. Notion de cycle de développement

NB. La partie trois (3) est à traiter en TD.

6. Intitulé des TP :

6.1. Histologie :

6.1.1. Parenchymes

6.1.2. Tissus conducteurs

7. Reproduction :

7.1. Angiospermes

Référence :

Derch Jean Claude. BIOLOGIE VEGETALE

Semestre : 2

U.E.Methodologie .2 :

Matière :METHODE DE TRAVAIL 2

- **Objectifs de l'enseignement :** aider les étudiants à concevoir les méthodes de recherche et d'arriver à synthétiser les travaux selon les règles scientifiques.
- **contenu**
 - Initiation à la recherche bibliographique
 - Rédaction d'un rapport scientifique
 - Initiation à la lecture et à la compréhension d'un article scientifique

Semestre : 2

U.E.Methodologie.2 :

Matière : Langue 2

- **Objectifs de l'enseignement :** Donner aux étudiants un support de terminologie scientifique en utilisant une langue étrangère différente de celle de l'enseignement.
- **contenu**

LANGUES

- Français fonctionnel
- Anglais

Semestre : 2

U.E.Decouverte.2 :

Matière : PHYSIQUE

➤ **Objectifs du module** : introduire les étudiants aux notions de bases de la physique afin de les exploiter dans le domaine biologique, avoir l'aptitude à utiliser ces notions dans l'analyse biologique.

➤ **contenu**

1. RAPPELS MATHEMATIQUES

- Grandeurs, analyse dimensionnelle
- Vecteurs
- Calcul d'erreurs
- Cinématique du point
- Dynamique
- La gravitation

2. ELECTRICITE

- Electrostatique
- Electrocinétique

3. OPTIQUE

- Optique géométrique
- Optique ondulatoire

4. Notions d'analyse spectrale

5. Notion d'élasticité et plasticité des matériaux

6. Notion de cristallographie

7. Aperçu de mécanique des fluides.

8. Intitulé de TP:

- Loi de newton
- Oscilloscope
- Résistivité de matériaux
- Circuit électrique
- Champ électrique
- Circuit RC en courant continu
- Spectrométrie, goniométrie
- Expériences de Reynolds et différents types d'écoulement

Unité Fondamentale 3

Filière : Agronomie

Semestre : 3

<p>Répartition du volume horaire de l'UE et de ses matières</p>	<p>Cours : 155 h TD : 00h TP: 60 h</p>
<p>Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières</p>	<p>UE : 12 crédits</p> <p>Matière 1 : Zoologie Crédits : 8 Coefficient : 3</p> <p>Matière 2 : physiologie animale Crédits : 2 Coefficient : 2</p> <p>Matière 3 : physiologie végétale Crédits : 2 Coefficient : 2</p>
<p>Description de l'U.E.F.3 et ses Composantes</p>	<p>Voire le chapitre Programme détaillé des U.E.</p>

Unité Fondamentale 3

Filière : Agronomie

Semestre : 3

Répartition du volume horaire de l'UE et de ses matières	Cours : 25 h TD : 10 h TP: 10 h
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : 16 crédits Matière 1 : Biochimie Crédits : 8 Coefficient : 3 Matière 2 : Génétique Crédit : 8 Coefficient :3
Description de l'U.E.D.3 et ses Composantes	Voire le chapitre Programme détaillé des U.E.

Unité Méthodologie 3

Filière : Agronomie

Semestre : 3

Répartition du volume horaire de l'UE et de ses matières	Cours : 40 h TD : - TP : -
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : 2crédits Matière 1 : technique de communication et d'expression(Anglais) Crédits : 2 Coefficient : 1
Description de l'U.E.M.3 et ses Composantes	Voire le chapitre Programme détaillé des U.E.

Unité Fondamentale 4

Filière : Agronomie

Semestre : 4

Répartition du volume horaire de l'UE et de ses matières	Cours : 90h TD : 25 h TP : 25h
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : 06 crédits Matière 1 : Agronomie 1 Crédits : 3 Coefficient : 2 Matière 2 : Agronomie 2 Crédits : 3 Coefficient : 2
Description de l'U.E.F.4 et ses Composantes	Voire le chapitre Programme détaillé des U.E.

Unité Fondamentale 4

Filière : Agronomie

Semestre : 4

Répartition du volume horaire de l'UE et de ses matières	Cours : 150h TD : 45 h TP : 45h
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : 06 crédits Matière 1 : Microbiologie Crédits : 8 Coefficient : 3 Matière 2 : Botanique Crédits : 8 Coefficient : 3
Description de l'U.E.F.4 et ses Composantes	Voire le chapitre Programme détaillé des U.E.

Unité Découverte 4

Filière : Agronomie

Semestre : 4

Répartition du volume horaire de l'UE et de ses matières	Cours : 48 h TD : 15 h TP: 15h
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : 04crédits Matière 1 : Ecologie générale Crédits : 04 Coefficient : 1
Description de l'U.E.D.4 et ses Composantes	Voire le chapitre Programme détaillé des U.E.

Unité Méthodologie 4

Filière : Agronomie

Semestre : 4

Répartition du volume horaire de l'UE et de ses matières	Cours : 35 h TD : 20 h TP: - Travail personnel :
Crédits et coefficients affectés à l'UE et à ses matières	UE : 4 crédits Matière 1 : Biostatistiques 2 Crédits : 4 Coefficient : 1
Description de l'U.E.M.4 et ses Composantes	Voire le chapitre Programme détaillé des U.E.

III - Programme détaillé par matière (1 fiche détaillée par matière)

Semestre : 3

Matière : Zoologie

Objectifs de l'enseignement Connaître les principaux groupes d'organismes vivants aux plans : Architecture générale, Caractéristiques (Systématique, Morphologie, Anatomie, reproduction, Ecologie), Contraintes et adaptations, et Evolution. Une importance particulière sera accordée à l'actualisation de la classification et aux groupes zoologiques ayant un intérêt agricole, médical, vétérinaire, halieutique ou environnemental

Contenu de la matière :

Chapitre 1. Présentation du règne animal

- Bases de la classification
- Nomenclature zoologique
- Evolution et phylogénie
- Importance numérique du règne Animal

Chapitre 2. Sous-Règne des Protozoaires

- Généralités sur les protozoaires.
- Classification
 - **Embranchement** Sarcomastigophora
 - **Embranchement** Ciliophora
 - **Embranchement** Apicomplexa
 - **Embranchement** Cnidosporidies

Chapitre 3. Sous-Règne des Métazoaires

- Embranchement Spongiaires**
- Embranchement Cnidaires**
- Embranchement Cténares**
- Embranchement Plathelminthes :**
- Embranchement Némathelminthes.**
- Embranchement Annélides**
- Embranchement Mollusques**
- Embranchement Arthropodes**
- Embranchement Echinodermes**
- Embranchement Chordés**

Travaux pratiques

TP n°1 : Etude de quelques espèces types de Protozoaires

Trypanosoma rhodesiense, Leishmania major, Leishmania infantum, Trypanosoma gambiense, Entamoeba histolytica, Paramecium spp

TP n°2 : Etude de quelques espèces types Plathelminthes

Moniezia expansa, Taenia hydatigena, Taenia pisiformis, Fasciola hepatica.

TP n°3 : Etude de quelques espèces types Annélides
Lumbricus terrestris, *Hirudo officinalis*.

TP n°4 : Etude de quelques espèces types d'Arthropodes :
Crustacés (Crevette royale, Squille, morphologie et appendices biramés),
Chélicérates (Scorpion), Insectes (Criquet, Abeille).

TP n°5 : Etude des pièces buccales des Insectes
Les différents appareils buccaux et adaptation aux régimes alimentaires, les
pièces buccales du type broyeur (Orthoptères, Criquet).

TP n°6 : Etude de quelques espèces types d'Echinodermes
Echinides (Oursin), Astérides (Etoile de mer).

TP n°7 : Etude de quelques espèces types de Vertébrés
Poissons (Carpe), Oiseaux (Pigeon), Mammifères (Rat, Souris)

Projection de films :

- Les tortues.
- Les oiseaux
- Les Amphibiens.

Mode d'évaluation :
Control continu + examen de courte durée

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*) :

Semestre : 3

UE Fondamentale 4

Matière : Physiologie Végétale

Objectifs de l'enseignement : Avoir les notions générales sur le bio systématique végétal intérêt de la classification en botanique notions d'espèces et l'identification, évolution et la classification du règne végétal, Aiguiser le sens de l'observation ; une des bases essentielles de la démarche du biologiste ;

Contenu de la matière :

1ère Partie : Nutrition

1. Rappel sur les notions de base

- 1.1. Organisation d'un végétal
- 1.2. Organisation d'une cellule végétale

2. Nutrition hydrique (mécanisme de l'absorption et le transit de l'eau)

3. La transpiration et l'équilibre hydrique

- 3.1. Mise en évidence
- 3.2. Localisation et mesure
- 3.3. Variation de la transpiration
 - 3.3.1. influence de la morphologie du végétal
 - 3.3.2. influence des facteurs de l'environnement
- 3.4. Déterminisme physiologique de la transpiration
- 3.5. L'équilibre hydrique des végétaux
- 3.6. Intérêt de la transpiration pour le végétal

4. Nutrition minérale (macro et oligo-éléments)

5. Nutrition azotée (cycle de l'azote, transport et assimilation des nitrates)

6. Nutrition carbonée (La photosynthèse)

2ème Partie : Développement

1. Formation de la graine

2. Germination

3. Croissance

4. Floraison

5. Fructification

Travaux pratiques

Nutrition hydrique

- 1. Osmolarité (spectrophotométrie)
- 2. Transpiration
- 3. Stomates

Nutrition minérale

- 1. Croissance des plantules de fève dans différentes solutions nutritives

Nutrition azotée

- 1. Electrophorèse des protéines totales
- 2. Respiration
- 3. Séparation des pigments par chromatographie

Croissance

1. Croissance des plantules dans différentes solutions
2. Les tropismes
3. Germination des grains

Mode d'évaluation :

Contrôle continu + Examen de courte durée

Référence :

Paul Ozenda. LA FLORE DU SAHARA

Semestre : 3

UE Fondamentale 4

Matière : Physiologie Animale

Objectifs de l'enseignement : Les principes de base concernant la physiologie seront décrits en 2 parties chez les animaux, vertébrés et invertébrés (notamment mammifères..). Ainsi, il sera abordé les principes de la respiration, l'excrétion, digestion et la thermorégulation, les systèmes circulatoires, nerveux et endocriniens. Au terme de ce cours, les étudiants auront acquis les notions de base de physiologie animale et des stratégies utilisées dans le monde animal pour répondre aux contraintes physiques et chimiques de l'environnement.

Partie I : Les Invertébrés.

I/ Appareil circulatoire et circulation de la l'hémolymphe.

II/ Respiration chez les Invertébrés.

III/ Nutrition chez les Invertébrés.

IV/ L'excrétion chez les Invertébrés.

V/ Système nerveux des Invertébrés.

Partie II : Les Vertébrés

I/ Physiologie des glandes endocrines

II/ Les compartiments liquidiens de l'organisme

III/ La respiration

IV/ La circulation sanguine

V/ L'Excrétion rénale

VI/ La digestion

VII/ La thermorégulation

Travaux pratiques au labo si possible ou représentation animée

Les TP porteront sur l'étude :

- a. des groupes sanguins et de l'hémostase
- b. de la contraction du muscle squelettique et cardiaque,

- c. de l'endocrinologie et reproduction (selon les moyens)
- d. de la digestion enzymatique
- e. de la Respiration

Semestre : 3

Matière : Biochimie

Objectifs de l'enseignement : Cette matière consiste à assurer un enseignement sur les bases fondamentales de la biochimie des biomolécules et initier l'apprenant aux notions de la catalyse enzymatique et la transformation de ces molécules dans l'organisme. En appliquant les techniques biochimiques, une approche méthodologique est aussi abordée afin de mettre en évidence les aspects qualitatifs et quantitatifs des substances organiques.

Contenu de la matière :

Chapitre 1. Protéines

1.1. Acides aminés protéiques

1.1.1. Structure commune et nomenclature

1.1.2. Classification par groupements fonctionnels et polarité

1.1.3. Propriétés spectrales et amphotères des acides aminés

1.1.4. Techniques de séparations des acides aminés : CCM, chromatographie d'échange ionique.

1.2. Peptides et protéines

1.2.1. Structure covalente des peptides et protéines

1.2.1.1. Formation et caractéristique de la liaison peptidique

1.2.1.2. Peptides d'intérêt biologique

1.2.2. Détermination de la structure primaire : hydrolyse chimique et enzymatique, composition et séquençage des AA.

1.2.3. Structures des peptides et protéines : notion de la structure –fonction.

1.2.4. Propriétés et effet des traitements (solubilité, comportement électrophorétique, dénaturation.)

1.2.5. Fonction des protéines. Classification, répartition et exemples.

1.2.6. Méthodes d'étude des protéines : séparation et dosage des protéines (colorimétrie, SDS-PAGE, chromatographies)

Chapitre 2. Enzymologie

2.1. Classification des enzymes.

2.2. Catalyse enzymatique. Energie d'activation.

2.2.1. Sites actifs des enzymes. Site catalytique, spécificité réactionnelle, coenzymes

2.2.2. Cinétique enzymatique et représentations graphiques.

2.2.3. Effecteurs de la réaction enzymatique (pH, température, détergents) et inhibition enzymatique.

2.3. Phénomène d'allostérie et régulation métabolique. Exemples

Chapitre 3. Bioénergétique

3.1. Types de réaction chimique.

3.2. Couplages énergétiques.

3.3. Systèmes redox biologiques : chaîne photosynthétique et chaîne respiratoire

Chapitre 4. Métabolisme des protéines

4.1. Digestion des protéines alimentaires

4.2. Catabolisme des AA : décarboxylation, désamination et transamination et intégration énergétique.

4.3. Cycle de l'urée et élimination de l'azote.

4.4. Exemple de biosynthèse de peptides (cas de peptides à activité biologique).

4.5. Régulation.

Chapitre 5. Structure des glucides

5.1. Les oses naturels. Structure et classification par filiation (cétoses, aldoses).

5.2. Osides : Liaison osidique. Classification des osides (Diholosides, Polyholosides Hétérosides)

5.3. Méthodes d'identification et de dosage des glucides (colorimétrie, chromatographies, HPLC).

Chapitre 6. Métabolisme des glucides

6.1. Catabolisme (glycolyse, glycogénolyse, voie des pentoses phosphates, cycle de Krebs, bilan énergétique).

6.2. Anabolisme néoglucogénèse et glycogénogénèse.

6.3. Régulation (exemple de la glycémie)

Chapitre 7. Structure des lipides

7.1. Acides gras naturels : structure, classification, solubilité et point de fusion.

7.2. Lipides simples (glycéride, stérides,...)

7.3. Lipides complexes : Phospholipides et dérivés, sphingolipides.

7.4. Lipides issus d'unités isoprène : cholestérols et dérivés

7.5. Méthodes d'étude des lipides : extraction par les solvants organiques, séparation sur CPG, CCM,...

Chapitre 8. Métabolisme des lipides

8.1. Catabolisme des acides gras et triglycérides. Bilans énergétiques.

8.2. Biosynthèse des acides gras et triglycérides. Bilans énergétiques.

8.3. Cétogénèse et biosynthèse des stérols

8.4. Régulation.

Travaux Pratiques :

1. Détermination du pouvoir rotatoire des sucres
2. Dosage du glucose, fructose ou lactose en utilisant une courbe d'étalonnage
3. Détermination de l'indice d'iode et de saponification
4. Séparation des acides aminés sur CCM.
5. Séparation électrophorétique des protéines.
6. Mise en évidence et mesure de l'activité enzymatique
7. Dosage de la vitamine C.

Semestre : 3

Matière : Génétique

Objectifs de l'enseignement : l'étudiant doit acquérir les notions et la terminologie du génétique, la transmission de l'hérédité, et la structure de l'ADN, la réplication, la transcription, les altérations et les mécanismes de régulation de l'expression génique.

➤ **Contenu de la matière :**

1. MATÉRIEL GÉNÉTIQUE

- 1.1. Nature chimique du matériel génétique
- 1.2. Structure des acides nucléiques (ADN-ARN)
- 1.3. Réplication de l'ADN : chez les Procaryotes et les Eucaryotes
- 1.4. Organisation en chromosomes

2. TRANSMISSION DES CARACTERES GENETIQUES CHEZ LES EUCARYOTES

3. GÉNÉTIQUE DES HAPLOIDES

- 3.1. les gènes indépendants
- 3.2. Gènes liés
- 3.3. Etablissement des cartes génétiques

4. GENETIQUE DES DIPLOIDES

- 4.1. les gènes indépendants
- 4.2. Gènes liés
- 4.3. Etablissement des cartes génétiques

5. GENETIQUE BACTERIENNE ET VIRALE

- 5.1. Conjugaison
- 5.2. Transformation
- 5.3. Transduction
- 5.4. Infection mixte chez les virus

6. SYNTHÈSE PROTÉIQUE

- 6.1. Transcription
- 6.2. Code génétique
- 6.3. Traduction

7. MUTATIONS GÉNÉTIQUES

8. MUTATIONS CHROMOSOMIQUES

- 8.1. Variation structurale
- 8.2. Variation numérique (exemple humain)

9. STRUCTURE ET FONCTION DU GÈNE : GENÉTIQUE BIOCHIMIQUE

10. RÉGULATION DE L'EXPRESSION GÉNÉTIQUE

- 10.1. Opéron lactose chez les procaryotes
- 10.2. Exemple chez les eucaryotes

11. NOTIONS DE GENÉTIQUE EXTRA-CHROMOSOMIQUE

12. NOTION DE GENÉTIQUE DES POPULATIONS

13. PROPOSITIONS DE TRAVAUX DIRIGÉS.

- Matériel génétique
- Transmission des caractères

- Mono et di hybridisme (Cas particuliers)
- Gènes liés
- Cartes génétiques
- Synthèse des protéines (Code génétique)
- Structure fine du gène (recombinaison intragénique)
- Conjugaison et carte factorielle
- Génétique des populations

14. PROPOSITIONS DE TRAVAUX DIRIGES.

- Extraction de l'ADN
- Dosage de l'ADN
- Corpuscule de BARR

Référence :

Serre Jean Louis. RAPPELS DE COURS/EXERCICES ET PROBLEMES CORRIGES

Semestre : 4

Matière : Agronomie 1 ((Eau, Sol))

Objectifs de l'enseignement : l'étudiant doit savoir les notions et la terminologie du de l'eau et des différents sols, mode d'études et d'analyses en corrélations avec les différents écosystèmes.

Contenu du Module :

1. Introduction

- Définition du sol et le
- Rôle de l'eau en Sciences du sol

A- LE SOL

2. Les éléments constitutifs du sol

- Les constituants minéraux
- Les constituants organiques
- Les complexes colloïdaux

3. L'organisation morphologique des sols

- Les organisations élémentaires
- L'horizon pédologique
- Les profils pédologiques
- La couverture pédologique
- Le sol et l'eau
- L'atmosphère du sol
- La température du sol
- La couleur du sol

4. Les propriétés chimiques et biologiques du sol

- Les phénomènes d'échanges des ions
- Les propriétés électro-ioniques du sol
- Les organismes du sol
- Les transformations d'origine microbienne

5. Classification des sols (Notions)

- Les différentes classifications (Russe, Américaine, Française)
- Aperçu sur les sols d'Algérie et leurs relations avec le climat et la géomorphologie.

B- L'EAU

- Rôle de l'eau du sol.
- Relations entre les trois phases du sol.
- Mesure des volumes occupés par les différentes phases du sol.
- Les formes de l'eau dans le sol.
- Les forces de rétention de l'eau par le sol.
- Les états de l'eau dans le sol.
- Le potentiel de l'eau dans le sol.
- Les mouvements de l'eau dans le sol.
- Bilan de l'eau dans le sol.
- Besoin en eau des végétaux.

Travaux dirigés :

- TD 1 : Relations entre les unités de mesure utilisées en sciences des sols (Rappel et Exercices sur les méthodes préparation des solutions d'analyse ; exercice de conversion des unités).
- TD2 : Exercices sur l'aspect physique du sol (système à trois phases)
- TD 3 : Séance de projection de diapositives (les différents sols des classifications CPCPS et USDA).

Travaux pratiques:

- TP1 : l'analyse mécanique des sols (triangles texturaux)

- TP2 : L'humidité du Sol et pH et mesure de la densité
- TP3 : Le dosage du calcaire total (Calcimétrie) **ou/et** dosage de la matière organique

Semestre : 4

Matière : Agronomie 1 ((Plantes, Animales))

Objectifs de l'enseignement : l'étudiant doit savoir les notions et la terminologie du de l'eau et des différents sols, mode d'études et d'analyses en corrélations avec les différents écosystèmes.

Contenu du Module : Il est très souhaitable que ce module soit enseigné par deux équipes ou deux enseignants un pyrotechnicien pour la partie 1 et un zootechnicien pour la partie 2.

1. Partie 1: Animal

Objectifs

Les enseignements dispensés dans cette partie visent à donner aux étudiants les bases nécessaires à la maîtrise de la nutrition et de l'alimentation des animaux. Aussi les étudiants devront en fin de module : être capables de :

- connaître les modalités et l'efficacité de la digestion des aliments
- connaître le devenir des principaux nutriments au sein de l'organisme animal : eau, glucides, lipides, protéines, minéraux dont oligo-éléments, vitamines.
- connaître l'origine des différents besoins des animaux, l'importance de leur couverture à travers les conséquences générales des déséquilibres, et leurs unités d'expression.
- connaître les modalités de calcul de la valeur alimentaire des aliments pour les principaux animaux domestiques.

Programme:

- 1. Utilisation et constitution des aliments**
 - a. Notion d'aliment et d'alimentation
 - b. Anatomie comparée de l'appareil digestif
- 2. Actions digestives des différentes espèces animales**
 - a. Chez les ruminants-
 - b. Chez la poule
 - c. Chez le lapin
- 3. Alimentation énergétique**
 - a. Importance
 - b. Besoins alimentaires
 - c. Effets de carence ou excès nutritionnels
- 4. Alimentation azotée**
 - a. Importance
 - b. Besoins alimentaires
 - c. Effets de carence ou excès nutritionnels
- 5. Alimentation minérale et vitaminique**
 - a. Importance
 - b. Besoins alimentaires
 - c. Effets de carence ou excès nutritionnels

Propositions de travaux dirigés.

- 1. Caractérisation des aliments du bétail** (Les grains et aliments concentrés-Les tourteaux-Les protéagineux-Les fourrages et méthodes de conservation)
- 2. Principe du rationnement des animaux** (laitiers, en croissance et à l'engrais)

2. Partie 2 : Végétal

Objectifs

L'objectif est de fournir aux étudiants les bases communes à toute production végétale

Programme

1. La plante agricole

- Relations entre plantes cultivées : rotation et assolement
- Les semences : (Classification, Morphologie et physiologie, Qualités d'une bonne semence, La préparation des semences
- Le cycle de végétation d'une plante : (les principales étapes de végétation : germination- croissance active- floraison – fructification –maturation.)
- Le cycle de culture
- Les associations nutritives « plante – microflore »

2. La plante cultivée dans son environnement :

- la conduite d'une culture.
- Le rendement d'une culture et ses composantes
- Préparation du sol
- La mise en place de la culture

3. Les principaux soins culturaux :

- la fertilisation
- la lutte contre les adventices-
- la lutte contre les parasites des cultures

4. La récolte

5. Fertilisation

- Notions générales
- Les amendements
- Les engrais minéraux.

Semestre : 4

UE Fondamentale 4

Matière : Microbiologie

Objectif de l'enseignement : Donner à l'étudiant les généralités sur le monde des microorganismes. Faire comprendre à l'étudiant l'existence de différents groupes microbiens, leur présence dans différents milieux, leur rôle dans notre environnement. Aussi, et en plus de leur pathogénéicité, les microorganismes sont d'un grand intérêt tant au niveau de la recherche fondamentale que qu'en industrie agroalimentaire et biotechnologie.

Contenu de la matière :

1. CHAPITRE I : LE MONDE MICROBIEN

- 1.1. Historique
- 1.2. Place de microorganismes dans le monde vivant
- 1.3. Caractéristiques générales de la cellule procaryote

2. CHAPITRE II : LA CELLULE BACTERIENNE

- 2.1. Techniques d'observation de la cellule bactérienne
 - o Structure
 - o Fonction
- 2.2. La morphologie cellulaire
- 2.3. La paroi
 - o Composition chimique
 - o Structure moléculaire
 - o Fonctions
 - o Coloration de Gram
- 2.4. La membrane plasmique
 - o Composition chimique
 - o Structure
 - o Fonctions
- 2.5. Le cytoplasme
 - o Les ribosomes
 - o Les substances de réserve
- 2.6. Le chromosome
 - o Morphologie
 - o Composition
 - o Réplication chimique
 - o Structure
- 2.7. Les plasmides
 - o Structure
 - o Réplication
 - o Propriétés
- 2.8. Pilli

2.10. Les cils et flagelles

- o Mise en évidence
- o Structure
- o Fonctions

2.11. La spore

- o 11.1. Morphologie
- o 11.2. Structure
- o 11.3. Phénomènes de sporulation
- o 11.4. Propriétés
- o 11.5. Germination

3. CHAPITRE III : CLASSIFICATION BACTÉRIENNE

Définir en bref les principaux groupes bactériens.

4. CHAPITRE IV : NUTRITION BACTÉRIENNE

- o Besoins élémentaires
- o Facteurs de croissance
- o Types trophiques
- o Paramètres physico-chimiques (température, pH, O₂ et aW)

5. CHAPITRE V : CROISSANCE BACTÉRIENNE

- o Mesure de la croissance
- o Paramètres de la croissance
- o Courbe de croissance (culture discontinue)
- o Culture bactérienne
- o Agents antimicrobiens.

6. CHAPITRE VI : NOTIONS DE MYCOLOGIE ET DE VIROLOGIE

6.1. Mycologie (levure et moisissure)

- o Taxonomie
- o Morphologie
- o Reproduction

6.2. Virologie

- o Morphologie (capside et enveloppe)
- o Différents types de virus

7. CHAPITRE VII : RÔLE DES MICROORGANISMES

- o Microorganismes et environnement
- o Microorganismes et santé
- o Microorganismes et industrie
- o Microorganismes et agriculture

8. TRAVAUX PRATIQUES :

- o Introduction au laboratoire de microbiologie ;
- o Procédés de stérilisation ;
- o Les milieux de culture ;
- o Méthodes d'ensemencement ;
- o Etude morphologique des différentes colonies bactériennes sur milieu de culture ;
- o Etude microscopique des bactéries, coloration simple, Coloration de gram ;

Semestre : 4

UE Fondamentale 4

Matière : BOTANIQUE

Pré-requis : Connaissances de base de la biologie végétale (morphologie, anatomie, physiologie), notions d'écologie (biogéographie, habitat, bioclimat) et notions de base de génétique.

Objectifs pédagogiques du cours : les objectifs de ce cours de botanique et des travaux pratiques qui lui sont associés sont les suivants :

- Comprendre ce qu'est la phylogénie ;
- Identifier les groupes végétaux valides en phylogénie ;
- **Aiguiser le sens de l'observation ;** une des bases essentielles de la démarche du biologiste ;
- Décrire des échantillons botaniques en utilisant les termes adéquats ;
- Déterminer une espèce végétale donnée à l'aide de flores ;
- Collecter, conserver et préparer un herbier.

Evaluation : Examen final du cours théorique et évaluation continue par les comptes-rendus des travaux pratiques.

Contenu de la matière : Botanique

INTRODUCTION GENERALE

1. SYSTEMATIQUE ET NOMENCLATURE

- 1.1. Nomenclature et unités taxonomiques
- 1.2. Règles de la nomenclature
- 1.3. Notions d'espèce

2. LES GROUPES VEGETAUX ET LA PHYLOGENIE

- 2.1. Définition du végétal
- 2.2. Principes de la phylogénie
 - Choix des caractères
 - Place des groupes végétaux dans le monde vivant
 - Les origines évolutives de l'autotrophie

3. DIVERSITE DE L'APPAREIL VEGETATIF

4. DIVERSITE DE LA REPRODUCTION

5. DIVERSITE DES CYCLES DE REPRODUCTION OU DE DEVELOPPEMENT

6. PHYLOGENIE ET DESCRIPTION DES GROUPES VEGETAUX A THALLES

- Cyanobactéries
- Eumycètes
- Chromalvéolés
- Glaucophytes

Semestre : 4

UE Découverte4

Matière : Ecologie générale

➤ **Objectif de l'enseignement :** De comprendre la notion d'écosystème, les facteurs abiotiques et biotiques et les interactions entre ces facteurs, les composants de l'écosystème et son fonctionnement.

Contenu de la Matière

CHAPITRE I:

1.1. Définition de l'écosystème et des constituants (Notions de biocénose et facteur écologique.)

1.2. Domaines d'intervention

2. CHAPITRE II: LES FACTEURS DU MILIEU

2.1. Facteurs abiotiques

- Climatiques
- Edaphique
- Hydrique

2.2. Facteurs biotiques

- Compétitions
- Ravageurs et Prédateurs
- Interaction de coopération et de symbiose
- Parasitisme

2.3. Interaction des milieux et des êtres vivants

- Rôle des facteurs écologiques dans la régulation des populations :
- notion d'optimum écologique,
- Valence écologique
- Niche écologique.

3. CHAPITRE III : STRUCTURE DES ÉCOSYSTÈMES :

Structure des chaînes alimentaires ; relations entre les producteurs (autotrophes) et leur dépendance des nutriments et de l'énergie lumineuse ou chimique.

Les consommateurs (Hétérotrophes) qui sont liés aux producteurs et enfin les décomposeurs qui assurent le recyclage et la minéralisation de la matière organique.

4. CHAPITRE IV : FONCTIONNEMENT DES ÉCOSYSTÈMES

Flux d'énergie au niveau de la biosphère :

Notions de pyramides écologiques, de production, de productivité et de rendement bioénergétiques

Circulation de la matière dans les écosystèmes et principaux cycles bio géochimiques

Influence des activités humaines sur les équilibres biologiques et particulièrement sur la perturbation des cycles bio géochimiques (conséquences de la pollution des milieux aquatiques et de la pollution atmosphérique (eutrophisation ,effet de serre , ozone, pluies acides.)

5. CHAPITRE V : DESCRIPTION SOMMAIRE DES PRINCIPAUX ECOSYSTEMES

- Forêt, prairie, eaux de surface, océan
- Evolution des écosystèmes et notion de climax

Travaux pratiques : sortie sur terrain de 8 heures chacune sur deux écosystèmes au choix.

Travaux dirigés : 10 heures concernent les méthodes des études du milieu.

Semestre : 4

UE Méthodologie

Matière : Bio Statistique

Objectif de l'enseignement : Ce module est une suite logique de celui de la première année SNV. Ses chapitres sont conçus sur la bases de ceux déjà abordés en première années en particulier les lois de probabilités (discrètes et continues) , les différents tests d'hypothèses et notions de corrélation.

Contenu du Module

1. Rappels
 - 1.1 Rappels sur la statistique descriptive
 - Paramètres de positions
 - Paramètres de dispersion
 - Paramètres de forme
 - 1.2 Rappels sur l'Inférence statistique : Tests d'hypothèse
 - Test de conformité
 - Test de comparaison
 - Test d'indépendance
 - 1.3 Rappels sur les principales lois de distribution : lois: normale et log normale, Student, Pearson, Fischer-Snedecor...
2. L'analyse de la variance à un et à deux facteurs
3. Etude de corrélation et Régression
 - Coefficient de corrélation
 - Test de signification de la corrélation
 - Régression linéaire simple
 - Droite de régression (méthode des moindres carrés)
 - Intervalle de confiance de l'estimation de la régression
 - Test Signification des coefficients de la régression
 - Régression linéaire multiple
 - Coefficient de corrélation multiple, coefficient de détermination
 - Coefficients de corrélations partielles
 - Test de signification globale (Anova)

Semestre : 5

Unité d'enseignement Fondamentale 1 (UEF 3.1.1)

Matière 1 : Alimentation et Rationnement

Crédits : 6

Coefficient : 3

Objectifs de l'enseignement :

Apprendre à l'étudiant les bases de la détermination des besoins nutritionnels et de l'établissement des rations alimentaires. A l'issue de cet enseignement l'étudiant doit être sensibilisé sur les répercussions de la conduite alimentaire sur l'entretien des animaux d'élevage et sur la qualité de leurs productions.

Connaissances préalables recommandées :

Connaissance en biologie et physiologie animales

Contenu de la matière :

**1. Utilisation et constitution des aliments (Notion d'aliment et d'alimentation-
Physiologie de la digestion-Anatomie comparée de l'appareil digestif)**

- 1.1. Les différents systèmes de production fourragère
- 1.2. Les principales espèces fourragères cultivées
- 1.3. Les assolements fourragers
- 1.4. Les différents modes d'exploitation des fourrages
- 1.5. Les procédés de conservation des fourrages (foin, déshydratation, ensilage)
- 1.6. Bilan fourrager
- 1.7. Anatomie comparée de l'appareil digestif des polygastriques et monogastriques herbivores et granivores.
- 1.8. Fonction motrice et transit digestif
- 1.9. Fonctions physiologiques et rôle de la flore digestive
- 1.10 Absorption des nutriments

2. Actions digestives des différentes espèces animales (Chez le cheval-Chez les ruminants-Chez la poule-Chez le lapin)

3. Alimentation énergétique (importance -Besoins alimentaires -effets de carence ou excès nutritionnels)

- 3.1. Principes généraux sur l'énergie alimentaire
 - 3.1.1. Sources d'énergie alimentaire
 - 3.1.2. Besoin énergétique de l'organisme
 - 3.1.3. Dépenses d'énergie de l'organisme

- 3.1.4. Utilisation de l'énergie alimentaire par l'organisme
- 3.2. Mesure du métabolisme
 - 3.2.1. Méthode de calorimétrie directe
 - 3.2.2. Méthode de calorimétrie indirecte
- 3.3. Différentes catégories de dépenses énergétiques
 - 3.3.1. Dépenses d'entretien
 - 3.3.2. Dépenses de production et facteurs de variation
- 3.4. Utilisation de l'énergie alimentaire
 - 3.4.1. Formes d'énergie alimentaire
 - 3.4.2. Utilisation de l'énergie métabolisable pour l'entretien et les productions
- 3.5. Facteurs de variation du rendement de l'énergie métabolisable en énergie nette
 - 3.5.1. Influence de la matière sèche
 - 3.5.2. Influence de la durée de consommation
- 3.6. Historique des systèmes d'énergie alimentaire
 - 3.6.1. Système d'énergie métabolisable
 - 3.6.2. Systèmes d'estimation de la valeur énergétique nette des aliments
 - 3.6.3. Introduction au système des unités fourragères lait et viande
- 3.7. Système des unités fourragères lait (UFL) et viande (UFV)

Travaux Dirigés

- N°1** : exercice d'application de la méthode des bilans : cas d'un mouton et d'un jeune bovin
- N°2** : exercice d'application de la méthode des échanges gazeux : cas des principaux nutriments
- N°3** : exercice d'application de la méthode des échanges gazeux : cas d'un mouton
- N° 4** : exercice d'application sur la détermination de la valeur énergétique (UFL, UFV) de différents types de fourrages et/ou aliments (vert, foin, ensilage et concentré)
- N°5** : exercice d'application : utilisation des équations de régression pour l'estimation de la valeur énergétique (UFL, UFV) des fourrages et des concentrés.

4. Alimentation azotée-(importance -Besoins alimentaires –effets de carence ou excès nutritionnels)

- 4.1. Place des matières azotées en nutrition animale
 - 4.1.1. Rôle des matières azotées dans l'organisme
 - 4.1.2. Effets d'excès et de carence des matières azotées
- 4.2. Dépense azotées de l'organisme
 - 4.2.1. Dépense azotée d'entretien
 - 4.1.2. Dépense azotée de production
- 4.3. Utilisation des matières azotées
 - 4.3.1. Dégradation des matières azotées dégradation des formes azotées simples
 - 4.3.2. Devenir de l'ammoniac génère par hydrolyse des matières azotées dans le rumen
 - 4.3.3. Utilisation digestive
 - 4.3.4. Utilisation métabolique
- 4.4. Système des protéines digestibles dans l'intestin grêle (PDI)
- 4.5. Besoins en PDI de différentes espèces de poly -gastriques

Travaux Dirigés

- N°1** : exercices d'application sur l'évaluation du flux de protéines dans l'intestin
- N°2** : exercices d'application sur l'estimation de la digestibilité réelle et la dégradabilité théorique de l'azote

N°3 : exercices d'application des équations permettant d'estimer la valeur azotée des fourrages verts.

N° 4 : exercices d'application des équations permettant d'estimer la valeur azotée des foins.

N° 5 : exercices d'application des équations permettant d'estimer la valeur azotée des ensilages
exercices d'application des équations permettant d'estimer la valeur azotée des concentrés.

5. Alimentation minérale et vitaminique (importance -Besoins alimentaires –effets de carence ou excès nutritionnels)

- Aperçu introductif sur l'importance des minéraux chez les animaux d'élevage
- Rôles des éléments minéraux dans l'organisme
- Effets de carence en éléments minéraux
- Utilisation des éléments minéraux
- Phosphore et Calcium
- Chlorure de Sodium
- Magnésium
- Potassium
- Soufre
- Fer
- Cuivre
- Cobalt
- Manganèse
- Iode
- Zinc et selenium
- Considérations pratiques

Nutrition vitaminique

1. Définition

2. Classification des vitamines

2.1. Vitamines liposolubles

2.2. Vitamines hydrosolubles

2.2.1. Rôles et effets de carence des vitamines du groupe b

2.2.2. Animaux victimes de carences

2.2.2. Apports alimentaires

6. Mesures de l'utilisation digestive des différentes espèces animales (Mesure de la digestibilité-Facteurs de variation)

7. Etude des aliments du bétail (Les grains et aliments concentrés-Les tourteaux-Les protéagineux-Les fourrages et méthodes de conservation)

Mode d'évaluation :

Compte rendu et Examen semestriel.

Références bibliographiques

1. Craplet C., Thibier M., 1984- Le mouton : production, reproduction, génétique, alimentation, maladies. Ed. Vigot, Paris, 575p.

Semestre : 5

Unité d'enseignement Fondamentale 1 (UEF 3.1.1)

Matière 2 : Physiologie de la reproduction

Crédits : 6

Coefficient : 3

Objectifs de l'enseignement :

L'objectif à atteindre varie selon les spéculations, 1veau/vache/an ; 3 mises bas/brebis/2ans. Les mises bas entretiennent le niveau de production laitière. Les voies biotechnologiques aident à obtenir une productivité numérique importante et une qualité génétique des produits à hautes potentialités génétiques. Ces techniques modernes permettent de

programmer les mises bas en fonction d'un calendrier fourragé.

Connaissances préalables recommandées :

Les notions de physiologie, de reproduction, de génétique et biostatistiques acquises en tronc commun SNV ou en licence nutrition animale et élevage sont fondamentales pour la compréhension de ces applications

Contenu de la matière :

Chapitre I : Physiologie de la reproduction des mammifères d'élevage

1. Différenciation sexuelle embryologique.
2. Anatomie de l'appareil génital mâle.
3. Physiologie de la reproduction chez le mâle.
4. Anatomie des appareils génitaux des femelles d'élevage.
5. Physiologie des cycles œstral des femelles d'élevage.
6. Physiologie de la gestation et de la parturition.
7. Physiologie de la sécrétion lactée.
 - 7.1. Galactogénèse.
 - 7.1. Galactopoèse.

Chapitre II. Physiologie de la reproduction des oiseaux d'élevage

1. Anatomie des appareils génitaux mâle et femelle.
2. Contrôle endocrinien dans la formation de l'œuf.

Chapitre III : Reproduction naturelle

1. Cycles des femelles d'élevage et œstrus.
2. Temps optimal des saillies.
3. Planning de gestation.

4. Diagnostics de gestation.
5. Suivi de la gestation.
6. Pratique et intérêt du tarissement.
7. Déroulement de la parturition.
8. Les dystocies.
9. Suite de vêlage.
10. Sevrage
11. Paramètres de reproduction (fertilité, fécondité, prolificité, productivité numérique).
12. Causes et traitements de l'infécondité.

Chapitre IV : Biotechnologies de la reproduction

1. Détection des chaleurs.
2. Synchronisation des chaleurs et effet contre saison.
3. Contrôle de la semence et insémination artificielle (mammifères d'élevage et oiseaux domestiques).
4. Traitement de super ovulation.
5. Transplantation embryonnaire.
6. Clonage somatique
7. Clonage embryonnaire.

Mode d'évaluation :

Contrôle continu et Examen semestriel

Références bibliographiques :

1. Gilbert B., Jeanine D., Carole D., Raymond G., Roland J., André L., Louis M., Gisèle R., 1988- Reproduction des mammifères d'élevage. Ed FOUCHER, Paris, 239p.
2. Thibault M. et Levasseur C., 1991- La reproduction des mammifères et l'homme. Edition INRA. France.

Semestre : 5

Unité d'enseignement Fondamentale 2 (UEF 3.2.1)

Matière 1 : Sélection et Amélioration Génétique

Crédits : 8

Coefficient : 4

Objectifs de l'enseignement :

L'amélioration des performances consiste à agir sur le milieu ou sur la valeur génétique additive des animaux d'élevage. L'amélioration génétique par ces deux voies l'inbreeding consiste à améliorer en race pure tout en conservant les pools génétiques ou l'outbreeding favorables à la création de nouvelles souches.

Connaissances préalables recommandées :

Les notions de génétique et biostatistiques acquises en tronc commun SNV ou en licence nutrition animale et élevage sont fondamentales pour la compréhension de ces applications.

Contenu de la matière :

Chapitre 1: Génétique qualitative et intérêts en sciences agronomiques (animal).

1. Interactions entre gènes allèles et gènes non allèles.
2. Génétique liée au sexe.
3. Gènes létaux et gènes indésirables.
4. Les marques de fabrique et gènes majeurs.

Chapitre 2 : Génétique des populations.

1. Fréquence génique et génotypique.
2. Equilibre de Hardy Weinberg.
3. Estimation des fréquences.
4. Modification des fréquences.
5. Cas de la sélection
6. Cas de la mutation
7. Cas de la migration
8. Cas des systèmes d'accouplements.

Chapitre 3: Génétique quantitative et amélioration.

1. Effets additifs des gènes.
2. Etude des paramètres génétiques : Héritabilité ; répétabilité et corrélations.
3. Objectifs et critères de sélection.
4. Progrès génétique et ses composantes.

5. Réponse indirecte à la sélection.
6. Méthodes de sélection.
7. Estimation de la valeur génétique additive des géniteurs.
8. Utilisation des géniteurs en race pure ou en croisement.
9. Différents plans de sélection.
10. Sélection assistée par marqueurs génétiques.

Travaux dirigés (Séries d'exercices proposés)

Série 1 : liaison et indépendance des gènes

Série 2 : calcul des distances génétiques

Série 3 : calcul des fréquences (équilibre de H-W)

Série 4 : calcul des fréquences (sélection)

Série 5 : calcul des fréquences (migration-mutation)

Série 6 : calcul du coefficient (héritabilité, répétabilité, consanguinité)

Mode d'évaluation :

Contrôle continu et Examen semestriel

Références bibliographiques

1. Ollivier L., 2002- Eléments de génétique quantitative, INRA.
2. Henry J.-P., 2003- Précis de génétique des populations : cours, exercices et problèmes résolus. Ed. Dunod, Paris
3. Falconer (1980). Introduction à la génétique quantitative.

Semestre : 5

Unité d'enseignement Méthodologique 1 (UEM 3.1.1)

Matière 1 : Système d'Elevages

Crédits : 2

Coefficient : 1

Objectifs de l'enseignement :

Les animaux évoluent dans un contexte précis ; intensif ou extensif. Ce à quoi est appelé l'étudiant à identifier, caractériser et comprendre leur fonctionnement. Etablir un diagnostic des systèmes d'élevages situe le caractère d'intervention à travers un des maillons constitutifs du système d'élevage.

Connaissances préalables recommandées :

Des connaissances élémentaires et de base que l'étudiant a pu acquérir à travers la matière zootechnie générale, diffusée lors du semestre 4 à travers l'UE de découverte 4.

Contenu de la matière :

Introduction à la Matière

Chapitre 1: Notions générales

- Le système
- Le système d'élevage
- Caractérisation d'un système d'élevage
- Pôles du système d'élevage

Chapitre 2 : Fonctionnement du système d'élevage

Chapitre 3 : Composantes des systèmes d'élevages

Chapitre 4 : Différents types de systèmes d'élevages

- Système extensif,
- Système intensif,
- Système semi-intensif semi-extensif,
- Système association élevage/agriculture,
- systèmes d'élevage industriel,
- système d'élevage familial ;

Chapitre 5 : Gestion des systèmes d'élevages

Chapitre 6 : Possibilités d'amélioration des systèmes d'élevages

Travaux dirigés : Etudes de cas.

Mode d'évaluation :

Contrôle continu et Examen semestriel

Références bibliographiques

1/- Points de vue sur la zootechnie et les systèmes d'élevage tropicaux, 2/- L'approche de l'élevage dans la Recherche-Développement sur les systèmes agraires, 3/- Les spécificités des systèmes d'élevage des régions chaudes justifient-elles des méthodes d'études propres ?, 4/- L'association agriculture-élevage. 5/- Evolution du système agro-pastoral au Sine-saloum (Sénégal), 6/- Définition et représentation des systèmes pastoraux, 7/- niveau d'organisation des pratiques d'élevage, 8/- L'agro-pastoralisme traditionnel en Algérie de l'ordre tribal au désordre colonial, 9/- Recherches sur les systèmes d'élevage. 10/- Questions et perspectives : le diagnostique sur le système d'élevage, 11/- L'étude et le diagnostique des systèmes d'élevage

Semestre : 5

Unité d'enseignement Méthodologique 1 (UEM 1.1.1)

Matière 1 : Expérimentation

Crédits : 2

Coefficient : 1

Objectifs de l'enseignement :

Etude des dispositifs expérimentaux et la pratique au laboratoire pourront amener l'étudiant à prendre en charge le traitement d'une problématique et de bien identifier les objectifs escomptés.

Connaissances préalables recommandées :

Les matières dispensées lors du tronc commun SNV à travers le cursus de formation servent comme notions de base à l'étudiant, appelé à les approfondir davantage, selon une logique pédagogique et scientifique.

Contenu de la matière :

Introduction à la Matière

Chapitre 1: Introduction à la Matière

Chapitre 2 : Rappels et notions préliminaires

Chapitre 3 : Etude des dispositifs expérimentaux

- Le protocole expérimental
- La démarche investigatrice

Chapitre 4 : Les différentes approches

- Analytique
- Paramétrique
- Statistique

- **Travaux dirigés :** Exercice pratiques se rapportant à la matière

Mode d'évaluation :

Contrôle continu et Examen semestriel

Références bibliographiques

1/- Répertoire *national des expérimentations*, 2/- *Les leçons de l'expérimentation agricole*, 3/- [www.antedis.com / antedis-experience.htm](http://www.antedis.com/antedis-experience.htm), 4/- *Expérimentation_agricole.htm-55k*.

Semestre : 5

Unité d'enseignement Découverte 1 (UED 3.1.1)

Matière 1 : Elevages en milieu saharien

Crédits : 2

Coefficient : 1

Objectifs de l'enseignement :

Le milieu saharien présente des spécificités qui peuvent parfois poser certaines contraintes à certains élevages ou facilitent le développement des élevages adoptés à ce milieu. Cette matière donnera un aperçu sur le milieu saharien et ses limites ; puis elle mettra en relief quelques exemples d'élevages adaptés.

Connaissances préalables recommandées :

Des connaissances élémentaires et de base que l'étudiant a pu acquérir à travers la matière Physiologie animale, Ecologie générale, Sélection et Amélioration.

Contenu de la matière :

Chapitre 1: Climat et relief sahariens

Chapitre 2 : Les écosystèmes sahariens

Chapitre 3 : Limites d'élevage dans les zones sahariennes

Chapitre 4 : Exemples d'Elevages en zones sahariennes

- Notions de base sur le dromadaire
- Races ovines sahariennes (Dmen, Sidaouen, autres)
- Races caprines sahariennes (Mekatia, Arbia, autres)
- Autruche
- Apiculture saharienne

Travaux dirigés : Etudes de cas

Mode d'évaluation :

Contrôle continu et Examen semestriel

Références bibliographiques

- Chellig R., 1992.- *Les races ovines algériennes*. OPU, Alger, 80p.
- Halitim A., 1988.- *Sols des régions arides*. OPU, Alger, 384p.
- Benaissa R. 1986. Dossier camelin. Note de synthèse. Alger Ministère de l'Agriculture, Najah A. 1970. *Le Souf des Oasis*. Alger : Édit. Maison des Livres,.
- Chehma A. 2005. Étude floristique et nutritive des parcours camelins du Sahara septentrional algérien. Cas des régions de Ouargla et Ghardaïa. Thèse en biologie appliquée, université Badji-Mokhtar d'Annaba (Algérie),.

Semestre : 5

Unité d'enseignement Découverte 1 (UED 3.1.2)

Matière 1 : Informatique

Crédits : 2

Coefficient : 1

Objectifs de l'enseignement :

Initier l'étudiant à entreprendre une analyse type statistique. Cette dernière qui suggère beaucoup de choses mais cache l'essentiel. Ce qui est occulté doit être porté par l'interprétation et la discussion. Des simulations peuvent être entreprises afin d'imprégner l'étudiant à la pratique statistique.

Connaissances préalables recommandées :

La matière Mathématique Informatique Statistique en Tronc commun est une base de connaissances, appelées à être appréhendées et approfondies davantage par l'étudiant.

Contenu de la matière :

Chapitre 1: Introduction à la Matière

- Rappels
- Initiations

Chapitre 2 : L'outil Informatique

- Imprégnation
- Recherches via le net

Chapitre 3 : Les différents types d'analyses

- L'outil statistique
- Les modalités et spécificités des différents types d'analyses
- L'interprétation

Chapitre 4 : Corrélation étude statistique - analyse paramétrique

- Travaux de simulation
- Applications

Travaux pratiques : Simulations et Etudes de cas.

Mode d'évaluation :

Contrôle continu et Examen semestriel

Références bibliographiques

1/- fonctions et Macros de Microsoft, 2/- Dictionnaire de l'Informatique et d'internet, 3/- [www.01 net /.104k](http://www.01net.fr), 5/- [Fr.wikipedia.org / wiki / Informatique](http://fr.wikipedia.org/wiki/Informatique) – 143 k .

Semestre : 5

Unité d'enseignement Transversale 1 (UET 3.1.1)

Matière 1 : Langue étrangère (Anglais)

Crédits : 2

Coefficient : 1

Objectifs de l'enseignement :

La pratique de la 1^{ère} langue universelle est plus qu'indispensable, se positionner dans cette optique est la manière de placer l'étudiant à travers la maîtrise de l'anglais.

Connaissances préalables recommandées :

La terminologie version SNV diffusé à travers le cursus de formation sert de base à l'étudiant qui est appelé à s'imprégner davantage dans la pratique de l'anglais.

Contenu de la matière :

Chapitre 1: Introduction à la Matière

Chapitre 2: Rappels et notions préliminaires

Chapitre 3: Syntaxe

Chapitre 4: Lecture

Chapitre 5: Pratique de l'oral

Chapitre 6: Thème et version ;

Chapitre 7: Anglais technique (lié aux techniques d'élevage) et scientifique ;

Chapitre 8: vocabulaire professionnel, documentation scientifique et technique.

Travaux dirigés

Exercice pratiques se rapportant à la spécialité
Consultations de fonds documentaires

Mode d'évaluation :

Contrôle continu et Examen semestriel

Références bibliographiques

1/- *Documentations variées d'Anglais technique et scientifique liées à l'élevage des animaux domestiques,*
2/- *Documentations du vocabulaire professionnel,* 3/- *Brochures techniques liées aux techniques d'élevage,*

Semestre : 6

Unité d'enseignement Fondamentale 1 (UEF 3.2.1)

Matière 1 : Elevages des ruminants

Crédits : 8

Coefficient : 4

Objectifs de l'enseignement :

Apprendre à l'étudiant à connaître les différentes races bovines, ovines et caprines ainsi que les techniques de conduite de l'élevage des ruminants

Connaissances préalables recommandées :

Connaissance en biologie, physiologie animales et zootechnie.

Contenu de la matière :

Chapitre 1 : Elevage des bovins

1. Les races bovines dans le monde et en Algérie
2. La production et le contrôle laitiers
3. La production de viande
4. L'appréciation des bovins laitiers et de boucherie

Chapitre 2 : Elevage des ovins

1. Les races ovines dans le monde et en Algérie
2. Les systèmes d'élevage en Algérie
3. Les productions ovines

Chapitre 3 : Elevage des caprins

1. Les races caprines dans le monde et en Algérie
2. Les systèmes d'élevage en Algérie
3. La production et le contrôle laitiers
4. Le contrôle zootechnique de la fonction de reproduction (caractère motte)

Mode d'évaluation :

Examen semestriel

Références bibliographiques

1. Craplet C. et Thibier M., 1984- Le mouton : production, reproduction, génétique, alimentation, maladies. Ed. Vigot, Paris, 575p.

Semestre : 6

Unité d'enseignement Fondamentale 1 (UEF 3.2.1)

Matière 2 : Petits élevages

Crédits : 8

Coefficient : 4

Objectifs de l'enseignement :

Apprendre à l'étudiant à connaître les différentes catégories de volaille et lapin, ainsi que les techniques de conduite de l'élevage des différentes souches de volaille (chair, ponte, reproducteurs) et du lapin.

Connaissances préalables recommandées :

Connaissance en biologie animale, zoologie et physiologie animale.

Contenu de la matière :

1. Rappels anatomiques et physiologiques des oiseaux

2. Elevage du poulet de chair

2.1. Types d'élevage (traditionnel – industriel)

2.2. Alimentation du poulet ce chair

3. Elevage de La poule pondeuse

3.1. Types d'élevage (traditionnel – industriel)

3.1. Alimentation de la poule pondeuse

4. Elevage d'autres espèces (dinde, pintade, oie)

5. Elevage du lapin

5.1. Rappels anatomiques et physiologiques

5.1. Techniques d'élevage.

Mode d'évaluation :

Examen semestriel

Références bibliographiques

Semestre : 6

Unité d'enseignement Fondamentale 2 (UEF 3.2.2)

Matière 1 : Bâtiments, Hygiène et Prophylaxie

Crédits : 4

Coefficient : 2

Objectifs de l'enseignement :

Apprendre à l'étudiant les principales maladies des animaux d'élevage et les moyens de prévention. Cet enseignement vise également à montrer l'importance de l'hygiène et son impact sur la santé animale

Connaissances préalables recommandées :

Connaissance en biochimie et microbiologie générale.

Contenu de la matière :

Chapitre 1 : Notions sur les principales maladies

1. Maladies nutritionnelles
2. Maladies infectieuses des animaux d'élevage
3. Maladies virales
4. Maladies parasitaires
5. Les mycoses
6. Notions sommaires d'anatomie pathologique
7. Notions sommaires de physiopathologie (stress-choc)
8. Notions sur la législation vétérinaire

Chapitre 2 : Notions sur l'hygiène de l'environnement d'élevage (Bâtiment et matériel)

1. Rappels sur la conception des bâtiments d'élevage
 - 1.1. Etable, bergerie, salle de traite ...
 - 1.2. Bâtiments aviaires
 - 1.3. Bâtiments cunicoles
2. Hygiène des locaux d'élevage
3. Hygiène du matériel d'élevage

Travaux pratiques

- Projections de Diapositives et observation de lames histo-pathologiques.
- Visites d'élevage :
 1. Contact avec l'animal et les moyens de contention.
 2. Examen de la peau, du poil, des phanères (cornes, sabots).
 3. Méthode d'examen clinique (inspection-palpation)

Mode d'évaluation :

Compte rendu et Examen semestriel

Références bibliographiques :

1. Schmidt-Treptow et Schirmeisen T., 1973- Abrégé de médecine des petites espèces domestiques. Ed. Vigot Frères, Paris

Semestre : 6

Unité d'enseignement Méthodologique 2 (UEM 3.2.1)**Matière 1 : Projet de fin de Cycle**

Crédits : 4

Coefficient : 2

Objectifs de l'enseignement :

L'étudiant est apte à proposer des thèmes d'expérimentation, de les discuter avec les responsables de la recherche, de participer à la définition des protocoles et au suivi de déroulement des travaux. Il domine les problèmes d'organisation de chaque secteur et sous secteur de développement rural

Connaissances préalables recommandées :

Les bases fondamentales et appliquées de la production animale et des techniques d'Elevages.

Contenu de la matière :

Il s'agit d'un projet de recherche individuel qui a pour vocation de former l'étudiant et l'initier au monde des investigations de recherches, qu'elle soit appliquée, fondamentale, voire même les deux combinées.

Semestre : 6

Unité d'enseignement 2 (UED 3.2.1)

Matière 2 : Dromadaire

Crédits : 4

Coefficient : 2

Objectifs de l'enseignement :

Le camelin espèce, aux particularités anatomiques et physiologiques bien distinctes le situant notamment à travers son adaptation aux rudes conditions arides. Sa polyfonctionnalité selon ses multi- usages font du dromadaire une espèce spécifique. L'étudiant serait en mesure de distinguer cette espèce par rapport aux autres animaux d'élevage, sa conduite d'élevage, ses performances et ses productions.

Connaissances préalables recommandées :

Les notions préliminaires acquises lors du tronc commun SNV, Alimentation et Rationnement, Physiologie de la reproduction, Sélection et amélioration, Systèmes d'Elevages ; mais surtout Elevages en milieu saharien sont tous d'un apport certain pour l'étudiant.

Contenu de la matière :

Chapitre 1 : Introduction à la Matière et rappels

Chapitre 2 : Le camelin

- Situation
- Approche de l'animal
 - conformation
 - Particularités morphologiques, anatomiques et physiologiques

Chapitre 3 : Mode de conduite

- Systèmes d'élevage camelin
 - Alimentation
 - Reproduction

Chapitre 4 : Différentes races camelines

- Sélection
- Amélioration génétique

Chapitre 5 : Pathologie cameline

Chapitre 6 : Polyfonctionnalité du dromadaire

- Productions camelines
- Services camelins

Chapitre 7 : Perspectives de développement

Travaux dirigés :

Rapports sur la biologie (adaptation et caractérisation – productions et valorisation

Mode d'évaluation :

Evaluation continue + Examen semestriel

Références bibliographiques

1/- la production laitière des dromadaire dankqli (Ethiopie), le dromadaire et son élevage, 2/- Essai de barymétrie chez les dromadaires Nord- Africain, 3/- Activité lutéale chez la chamelle non constante. 4/- Nutrition et reproduction chez le dromadaire, 5/- The Camel. The print house, 6/- The camel. Its uses and management, 7/- Le dromadaire et son élevage.

8/- غذاء الإبل و سلوكها الرعوي

Semestre : 6

Unité d'enseignement Transversale 2 (UET 3.2.1)

Matière 1 : Langue étrangère (Anglais)

Crédits : 2

Coefficient : 1

Objectifs de l'enseignement :

La pratique de la 1^{ère} langue universelle est plus qu'indispensable, se positionner dans cette optique est la manière de placer l'étudiant à travers la maîtrise de l'anglais.

Connaissances préalables recommandées :

La terminologie version SNV diffusé à travers le cursus de formation sert de base à l'étudiant qui est appelé à s'imprégner davantage dans la pratique de l'anglais.

Contenu de la matière :

Chapitre 1: Introduction à la Matière

Chapitre 2: Exercice pratiques se rapportant à la spécialité

- Les animaux d'élevages
- Les productions animales

Chapitre 3 : Traduction de textes

- Articles
- Résumés
- Mots clés

Chapitre 4 : Perfectionnement de la langue (anglais)

- Parler
- Ecrit

Chapitre 5 : Consultations de fonds documentaires

Travaux dirigés :

Analyses d'articles relatifs à la spécialité

Mode d'évaluation :

Contrôle continu et Examen semestriel

Références bibliographiques

1/- Documentations variées d'Anglais technique et scientifique liées à l'élevage des animaux domestiques,
2/- Documentations du vocabulaire professionnel, 3/- Brochures techniques liées aux techniques d'élevage,

M – CONVENTIONS

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**

UNIVERSITE KASDI MERBAH

**ASSOCIATION « TAMEMT »
GUERRARA**

OUARGLA



**CONVENTION CADRE ENTRE
L'UNIVERSITE KASDI MERBAH
ET L'ASSOCIATION « TAMEMT »**

AVRIL 2014

**CONVENTION DE COLLABORATION DANS LES DOMAINES TECHNIQUE
SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE**

Entre,

L'université Kasdi Merbah Ouargla ci-après dénommée UKMO, dont le siège est à Ouargla, route de Ghardaïa, BP511, représentée par Monsieur Ahmed BOUTARFAIA, Recteur ayant tout pouvoir à l'effet de la présente convention.

D'une part

Et l'Association « TAMEMT » dont le siège est Guerrara (Ghardaïa), représentée par Monsieur Omar BOUGRINAT, Président de l'association, ayant tout pouvoir à l'effet de la présente convention

D'autre part

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir et de fixer les modalités de mise en œuvre d'une collaboration et d'une coopération entre l'Association apicole « TAMEMT » et l'université Kasdi Merbah Ouargla, dans les domaines scientifiques techniques et pédagogiques.

ARTICLE 2 : CADRE DE LA CONVENTION

La présente convention liant les deux institutions, constitue le cadre juridique approprié et doit obéir aux dispositions statutaires et réglementaires régissant les deux institutions.

ARTICLE 3 : THEMES DE COLLABORATION

Conformément aux activités de l'Association « TAMEMT », notamment dans le domaine de développement de l'apiculture en milieu saharien, les thèmes de collaboration doivent s'articuler autour de:

- ✓ L'organisation de manifestations techniques et scientifiques, expositions, séminaires et colloques,
- ✓ L'organisation des stages pratiques
- ✓ La détermination des potentialités de l'élevage apicole en milieu saharien,
- ✓ La labellisation des produits de la ruche.
- ✓ E partage de la base des données

ARTICLE 4 : CHAMP D'ACTION DES PARTIES

1- L'Association « TAMEMT » :

- Mettra à la disposition de l'exploitation agricole de l'Université le matériel apicole (ruches, essaims...) à des prix raisonnables.
- Intégrera les ruches de l'exploitation de l'Université dans le programme de transhumance du rucher de l'Association
- Participera avec les étudiants et les enseignants aux enquêtes socioéconomiques et de collecte des données pour l'amélioration des connaissances sur les spécificités de l'élevage apicole en milieu saharien,
- Proposera des sujets de mémoires de fin d'étude et de thèses pour la graduation et la post-graduation ayant une relation avec les préoccupations majeures des activités de l'Association.

➤ Accompagnera les étudiants (à travers l'aire d'intervention de l'Association) dans l'accomplissement de leurs projets,

➤ Encadrera des stages pratiques spécialisés (élevage des reines, production de la gelée royale...) au profit des techniciens de l'exploitation agricole de l'Université et éventuellement les étudiants dans le cadre de leurs mémoires de fin d'études.

2- L'Université KASDI MERBAH OUARGLA :

- Développera et fournira à l'Association tous les acquis et les résultats des travaux de recherche dans le domaine de développement des élevages dans les régions sahariennes en particulier l'apiculture.
- Mettra à la disposition de l'Association les rapports et les documents techniques en relation avec les thèmes et projets à développer (Thèses, Brochures scientifiques, Publications, Recommandations issues des différentes rencontres, séminaires,).
- Aidera l'association à la labellisation de son miel par le biais de ses laboratoires de recherche.
- Invitera l'association aux différentes manifestations techniques et scientifiques, expositions, séminaires et colloques, journées d'étude, ateliers...en relation avec les activités de l'Association
- Facilitera l'accès aux laboratoires de recherche, centre de calcul et bibliothèques
- Intégrera les cadres de l'Association dans des équipes d'encadrement
- Orientera l'association vers d'autres Universités ou centres de recherche.

- Orientera l'association vers d'autres Universités ou centres de recherche.

ARTICLE 5 : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Chaque thème de collaboration défini par l'article 4 de la présente convention pourra faire l'objet d'une ou plusieurs fiches techniques qui préciseront la consistance des travaux à réaliser par l'université KASDI MERBAH OUARGLA et l'Association, les étapes de réalisation, la durée et l'échéancier de réalisation.

ARTICLE 6 : MECANISMES DE CONSULTATION

Des mécanismes de consultation et d'échange d'informations seront mis en place au profit de l'université KASDI MERBAH OUARGLA et de l'Association.

ARTICLE 7 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention a une durée indéterminée. Elle peut être dénoncée à l'initiative d'une des deux parties ou d'un commun accord selon une procédure qui sera arrêtée conjointement.

ARTICLE 8 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Chacune des parties dispose de la faculté de demander la révision et/ou l'adaptation de la présente convention en cours d'exécution. Toute modification se fera d'un commun accord entre les parties signataires.

ARTICLE 09 : ENTREE EN VIGUEUR

La présente convention entrera en vigueur dès sa signature par les deux parties.


Fait à Ouargla, le 13 أفريل 2014

Pour l'Université KASDI MERBAH

Ouargla

Prof. Ahmed BOUTARFAIA

امضاء: أحمد بوترفاية



13 أفريل 2014

Pour l'Association « TAMEMT »

Guerrara – Ghardaïa

M. Omar BOUGRINAT

BOUGRINAT Acumeur
Culteur



Agree sous le numéro: 4713085
Tél.: 0698 654 707

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Université Kasdi Merbah
Ouargla



Institut Technique de Développement
de l'Agronomie Saharienne - Biskra



**Convention Cadre entre l'Université Kasdi
Merbah – Ouargla
et
L'Institut Technique de Développement de
l'Agronomie Saharienne - Biskra**

Septembre 2014

**CONVENTION DE COLLABORATION DANS LES DOMAINES
TECHNIQUE, SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE**

Entre,

L'université Kasdi MERBAH Ouargla ci-après dénommée UKMO, dont le siège est à Ouargla, route de Ghardaïa, BP511, représentée par Monsieur Ahmed BOUTARFAIA, Recteur ayant tout pouvoir à l'effet de la présente convention.

D'une part

Et L'Institut Technique de Développement de l'Agronomie Saharienne dénommé « ITDAS » dont le siège est Biskra, représentée par Monsieur, Malek BELGUEDJ, Directeur Général de l'Institut, ayant tout pouvoir à l'effet de la présente convention

D'autre part

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir et de fixer les modalités de mise en œuvre d'une collaboration et d'une coopération entre l'université Kasdi Merbah Ouargla et L'Institut Technique de Développement de l'Agronomie Saharienne dans les domaines scientifiques techniques et pédagogiques.

L'objectif recherché est de permettre aux cadres et chercheurs des deux institutions et les étudiants de bénéficier des moyens et acquis scientifiques et techniques dans un souci permanent d'amélioration des performances de tout un chacun.

ARTICLE 2 : CADRE DE LA CONVENTION

La présente convention liant les deux institutions, constitue le cadre juridique approprié et doit obéir aux dispositions statutaires et réglementaires régissant les deux institutions.

ARTICLE 03 : MODE DE PASSATION

La présente convention est conclue selon la procédure du gré à gré.

ARTICLE 04 : THEMES DE COLLABORATION

Conformément aux activités des deux structures, l'UKMO et l'ITDAS, et notamment dans le domaine de développement de l'agriculture saharienne, les thèmes de collaboration (doivent) s'articuleront autour de:

- a- La connaissance de l'espace agricole saharien ;
- b- Les problématiques de l'agriculture saharienne ;
- c- L'identification et la définition des thèmes prioritaires à aborder dans les mémoires, thèses de doctorats, thèmes des manifestations techniques et scientifiques, expositions, séminaires et colloques, ateliers...

Ceci par :

- ✓ La mise en place d'un comité engageant les deux parties à l'établissement d'un programme de concrétisation de la convention, de son suivi et de son évaluation périodique.
Ce comité mènera également des réflexions sur le développement agricole dans les régions sahariennes
- ✓ L'organisation de manifestations techniques et scientifiques, expositions, séminaires et colloques,
- ✓ L'organisation des stages pratiques.
- ✓ le partage de la base des données

ARTICLE 05 : CHAMP D'ACTION DES PARTIES

1- L'ITDAS :

- Contribuera à l'élaboration des axes de recherches et leur priorisation avec les équipes de chercheurs des différents laboratoires de l'université.
- Participera avec les équipes de recherche de l'université dans des projets et programmes de recherche.
- Proposera des sujets de mémoires de fin d'étude et de thèses pour la graduation et la post-graduation ayant une relation avec les préoccupations de l'agriculture saharienne .

➤ Accompagnera les étudiants (à travers l'aire d'intervention de l'Institut) lors de leurs sorties pédagogiques et éventuellement les étudiants dans le cadre de leurs projets de fin d'étude.

➤ Mettra à la disposition des étudiants la logistique nécessaire à la réalisation des mémoires et des thèses, dans la limite de ses capacités

➤ Mettra à la disposition de l'université les données de terrain et tous documents techniques en relation avec les thèmes et projets à développer,

2- L'Université KASDI MERBAH OUARGLA :

➤ Permettre aux cadres de l'ITDAS de bénéficier des formations post-graduées dispensées par l'UKMO selon la réglementation en vigueur;

➤ L'intégration des cadres de l'ITDAS dans les équipes de Recherche/formation selon les critères en vigueur ;

➤ Développera et fournira à l'Institut tous les acquis et les résultats des travaux de recherche dans le domaine de développement de l'agriculture saharienne ;

➤ Mettra à la disposition de l'Institut les rapports et les documents techniques en relation avec les thèmes et projets à développer (Thèses, Brochures scientifiques, Publications, Recommandations issues des différentes rencontres, séminaires,);

➤ Invitera l'Institut aux différentes manifestations techniques et scientifiques, expositions, séminaires et colloques, journées d'étude, ateliers...en relation avec les activités de l'Institut.

➤ Facilitera l'accès aux laboratoires de recherche, centre de calcul et bibliothèques

➤ Intégrera les cadres de l'Institut dans des équipes d'encadrement

ARTICLE 06 : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Chaque thème de collaboration défini par les articles 04 et 05 de la présente convention pourra faire l'objet d'une ou plusieurs fiches techniques qui préciseront la consistance des travaux à réaliser par l'UKMO et l'ITDAS, les étapes de réalisation, la durée et l'échéancier de réalisation

ARTICLE 07 : MECANISMES DE CONSULTATION

Des mécanismes de consultation et d'échange d'informations seront mis en place au profit de l'UKMO et de l'ITDAS.

ARTICLE 08 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention a une durée indéterminée. Elle peut être dénoncée à l'initiative d'une des deux parties ou d'un commun accord selon une procédure qui sera arrêtée conjointement.

ARTICLE 09 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Chacune des parties dispose de la faculté de demander la révision et/ou l'adaptation de la présente convention en cours d'exécution. Toute modification se fera d'un commun accord entre les parties signataires.

ARTICLE 10: RESPONSABILITES ET ASSURANCES

Chacune des parties prend entièrement en charge sur le plan de la responsabilité civile son propre personnel qui lui est lié contractuellement.

Dans ce cadre, chacune des parties supporte la charge des dommages accidentels pouvant survenir à son personnel ou à son matériel, fait son affaire des assurances le concernant et

déclare renoncer, ainsi que son assureur, à tout droit de recours vers l'autre partie, sauf en cas de manquement aux règles de sécurité.

ARTICLE 11: REGLEMENT DES DIFFERENTS

Tout différend pouvant survenir à l'occasion de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention sera réglé à l'amiable entre les deux parties.

ARTICLE 12: ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution de la présente convention, les deux parties font élection de domicile aux adresses suivantes, où toute notification leur sera valablement faite.

Pour l'UKMO	Pour l'ITDAS
Université Kasdi Merbah BP 511, Route de Ghardaïa Ouargla (30000). Tél: 029711902 Fax: 029715161	Institut Technique de Développement de l'Agronomie Saharienne BP 27 RP, Aïn-Ben-Noui, Biskra (07000) Tél : 033 72 42 91/92 Fax : 033 72 42 78

ARTICLE 13: NOMBRE D'EXEMPLAIRES

La présente convention est établie en six (06) exemplaires originaux, dont trois (03) sont remis à chacune des parties.

ARTICLE 14: ENTREE EN VIGUEUR

La présente convention entrera en vigueur dès sa signature par les deux parties.

Ouargla, le

P/L'UKMO

Recteur de l'université
Prof. Ahmed BOUTARFAIA

مدير الجامعة
أحمد بوترفاية
جامعة كاسدي مربية
05/05



Biskra, le 2014, 07 أغسطس

P/L'ITDAS

Le Directeur Général
Malek BELGUEDJ

مدير المعهد
مالك بلعدي
المعهد التقني للتطوير في الزراعة
07/08/2014



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**

**UNIVERSITE KASDI MERBAH
OUARGLA**

**INSTITUT TECHNIQUE DES
ELEVAGES BABA ALI - ALGER**



**CONVENTION CADRE ENTRE
L'UNIVERSITE KASDI MERBAH
ET L'ITELV**

DECEMBRE 2010

**CONVENTION DE COLLABORATION DANS LES DOMAINES
TECHNIQUE SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE**

Entre,

L'université Kasdi Merbah Ouargla ci-après dénommée UKMO, dont le siège est à Ouargla, route de Ghardaïa, BP511, représentée par Monsieur Ahmed BOUTARFAIA, Recteur ayant tout pouvoir à l'effet de la présente convention.

D'une part

Et l'Institut Techniques des Elevages ci-après dénommée ITELV, dont le siège est à les Zouïnes Baba Ali -PB 03/A, Birtouta Alger, représentée par Docteur Ahmed BOUDJENAH, Directeur Général, ayant tout pouvoir à l'effet de la présente convention

D'autre part

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir et de fixer les modalités de mise en œuvre d'une collaboration et d'une coopération entre l'Institut Techniques des Elevages et l'université Kasdi Merbah Ouargla, dans les domaines du développement des élevages, notamment les domaines scientifiques techniques et pédagogiques.

ARTICLE 2 : CADRE DE LA CONVENTION

La présente convention liant les deux institutions, constitue le cadre juridique approprié et doit obéir aux dispositions statutaires et réglementaires régissant les deux institutions.

ARTICLE 3 : DOMAINE DE COLLABORATION

Les deux parties œuvreront de concert, chacune en ce qui le concerne pour le développement des élevages en Algérie (notamment le Sud Algérien). Cette collaboration s'exercera dans le cadre de la présente convention cadre dont la mise en œuvre demeure subordonnée, à l'élaboration de conventions spécifiques, approuvées par les deux parties et

précisant les objectifs, les moyens à mettre en œuvre, les modalités de financement ainsi que les engagements de chacune des deux parties.

ARTICLE 4 : OBJECTIFS DE LA CONVENTION

Le champ d'application de la présente convention a pour objectifs d'organiser et de développer une collaboration sur :

- La recherche développement ;
- La recherche formation ;
- La formation continue, le recyclage et le perfectionnement ; les stages ;
- L'organisation des manifestations scientifiques, expositions, séminaires et colloques ;
- La publication des travaux ;
- L'accès, l'échange et la protection de l'information et la documentation ;
- La mise en œuvre de l'expertise, du conseil et des prestations de services.

ARTICLE 5 : CHAMP D'APPLICATION DES DEUX PARTIES :

Conformément aux missions de l'ITELV, notamment dans le domaine de développement des Elevages, les thèmes de collaboration doivent s'articuler autour de:

- ✓ La détermination des potentialités des élevages en milieu saharien,
- ✓ La réhabilitation de l'élevage camelin,
- ✓ L'identification et la caractérisation des systèmes d'élevage en milieu saharien,
- ✓ L'identification et la délimitation des parcours sahariens,
- ✓ La diversification des productions animales dans le système oasien (Petits élevages),
- ✓ La valorisation des ressources locales dans l'alimentation animale.
- ✓ La mise en place d'outils de suivi et d'évaluation d'impacts des différents programmes de développement des productions animales.

ARTICLE 6 : CHAMP D'ACTION DES PARTIES

1- L'ITELV :

- Contribuera à l'élaboration des axes de recherches et leur priorisation avec les équipes de chercheurs des différents laboratoires de l'université.
- Participera avec les équipes de recherche de l'université dans des projets et programmes de recherche.

➤ Participera avec les équipes de recherche aux enquêtes socioéconomiques et de collecte des données pour l'amélioration des connaissances sur les spécificités des élevages en milieu saharien,

➤ Proposera et assurera la co-promotion des sujets de mémoires de fin d'étude et de thèses pour la graduation et la post-graduation ayant une relation avec les préoccupations majeures du développement des élevages en régions sahariennes et présahariennes.

➤ Accompagnera et co-encadrera les étudiants (à travers l'aire d'intervention de l'ITELV) dans l'accomplissement de leurs projets,

➤ Mettra à la disposition des étudiants la logistique nécessaire à la réalisation des mémoires et des thèses, dans la limite de ses capacités.

➤ Mettra à la disposition de l'université les données statistiques et de terrain ainsi que tous documents techniques disponibles en relation avec les thèmes et projets à développer,

➤ Faisra participer les enseignants chercheurs de l'université à l'expertise des différents projets lancés par l'ITELV

➤ Assurera des stages pratiques au profit des techniciens dans le cadre des opérations menées dans l'exploitation agricole de l'Université et éventuellement les étudiants dans le cadre de leurs mémoires de fin d'études.

Déroulement des stages

- Les deux parties décideront en commun accord des modalités pratiques du déroulement des stages,
- Durant les stages pratiques, les bénéficiaires sont soumis au règlement intérieur de l'ITELV,
- En cas de faute grave commise par le bénéficiaire ou après une absence prolongée non justifiée, l'ITELV se réserve le droit de mettre fin au stage,
- L'ITELV peut transmettre, sur demande de l'autre partie, une appréciation sur l'étudiant ou le technicien stagiaire,
- L'ITELV est tenu de prévenir l'Université en cas de tout problème survenu nécessitant l'intervention de l'Université

2- L'Université KASDI MERBAH OUARGLA :

- Développera et fournira à l'ITELV tous les acquis et les résultats des travaux de recherche dans le domaine de développement des élevages dans les régions sahariennes
- Mettra à la disposition de l'ITELV les rapports et les documents techniques en relation avec les thèmes et projets à développer (Thèses, Brochures scientifiques, Publications, Recommandations issues des différentes rencontres scientifiques, séminaires, ...).
- Assistera l'ITELV dans l'expertise et l'organisation de manifestations techniques et scientifiques, expositions, séminaires et colloques, journées d'étude, ateliers...
- Améliorera le potentiel de connaissances de base à partir des compétences de l'Université Kasdi Merbah ayant en particulier un impact sur les zones arides, à travers des formations à la carte des PGS et des stages de perfectionnement.....
- Facilite l'accès aux laboratoires, centre de calcul et bibliothèques
- Intégrera les cadres de l'ITELV dans des équipes de recherche.

ARTICLE 7 : VALORISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE :

- Les résultats des travaux initiés par l'une des parties et réalisés en commun demeurent la propriété exclusive des deux parties. Aucune communication ne peut être faite par l'une des deux parties à des tiers sans information préalable et l'accord de l'autre partie, sauf pour les tutelles respectives.
- Dans tous les cas de publication ou de communication d'information à des tiers après accord tel que prévu ci-dessus, la mention de la source de l'information est obligatoire.

ARTICLE 8 : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Chaque thème de collaboration défini par l'article 4 de la présente convention pourra faire l'objet d'une ou plusieurs fiches techniques qui préciseront la consistance des travaux à réaliser par l'université KASDI MERBAH OUARGLA et l'ITELV, les étapes de réalisation, la durée et l'échéancier de réalisation.

ARTICLE 9 : MECANISMES DE CONSULTATION

Des mécanismes de consultation et d'échange d'informations seront mis en place au profit de l'université KASDI MERBAH OUARGLA et de l'ITELV.

ARTICLE 10 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention a une durée de 03 ans renouvelable. Elle peut être dénoncée à l'initiative d'une des deux parties ou d'un commun accord selon une procédure qui sera arrêtée conjointement.

ARTICLE 11 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Chacune des parties dispose de la faculté de demander la révision et/ou l'adaptation de la présente convention en cours d'exécution. Toute modification se fera d'un commun accord entre les parties signataires.

ARTICLE 12 : LLITIGES

En tout état de cause, les différents, contestations ou litiges de toute nature, de la présente convention seront réglés à l'amiable.

ARTICLE 13 : ENTREE EN VIGUEUR

La présente convention entrera en vigueur dès sa signature par les deux parties.

Fait à Ouargla, le

Pour l'Université KASDI MERBAH

Pour l'Institut Technique des Elevages

Ouargla

Baba Ali – Alger

18 JAN. 2011

جامعة
إمضاء: أحمد بو طرفاية



المدير العام
أحمد بوجناح



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement Supérieur et de la
recherche Scientifique
Université Kasdi Merbah, Ouargla

Ministère de l'agriculture et du
développement rural
Direction régionale de l'I.N.P.V. - Biskra -



**CONVENTION CADRE ENTRE
L'UNIVERSITE KASDI MERBAH, OUARGLA
&
STATION REGIONALE de l'I.N.P.V.
de BISKRA**

Novembre 2014

**Convention de collaboration dans les domaines technique,
scientifique & pédagogique**

CONVENTION

ENTRE :

D'une part :

L'université Université Kasdi Merbah, Ouargla représentée par son recteur, monsieur BOUTARFAIA Ahmed, désigné sous l'abréviation « U.K.M.O.».

D'autre part :

La station régionale de l'Institut national de la protection des végétaux de Biskra représenté par son directeur, monsieur NAJI Slimane, désigné sous l'abréviation « INPV ».

Vu l'importance des échanges entre les deux institutions en matière de recherche scientifique et à la suite des différentes consultations entre les cadres de l'I.N.P.V. et les enseignants des différentes facultés de l'U.K.M.O., les soussignés sont convenus des dispositions suivantes :

Article 01 : Objet :

La présente convention a pour objet de préciser les modalités d'intervention et de collaboration entre l'U.K.M.O. et la station régionale de l'I.N.P.V. dans différents domaines d'intérêt commun.

Article 02 : Contenu et modalités :

La station régionale de l'I.N.P.V. et l'U.K.M.O. ont convenu de réaliser en collaboration les actions suivantes :

- a- Elaboration d'un programme de recherche et d'actions communes.
- b- Aborder des sujets d'intérêt commun, s'inscrivant dans le cadre de la protection des végétaux, essentiellement, ceux liés aux problèmes phytosanitaires réellement rencontrés sur terrain.

Article 03 :

- a-La faculté S.N.V. de l'U.K.M.O. présentera chaque année un programme prévisionnel des sorties pédagogiques à la station régionale de l'I.N.P.V. de Biskra. De ce fait, la station régionale de l'I.N.P.V. peut signer des conventions particulières avec la faculté concernée.
- b-A la fin de chaque année universitaire, un bilan des études réalisées sera établi par les deux parties, dont un exemplaire sera remis à la direction de l'I.N.P.V.

Article 04 :

La station régionale de l'I.N.P.V. s'engage à accueillir dans ses structures les étudiants et les enseignants et mettre à leur disposition dans la mesure du possible ses moyens humains et matériels pour la réalisation de leurs différentes activités scientifiques (sorties pédagogiques, stages et réalisation des mémoires de fin d'études).

Article 05 :

La faculté S.N.V. de l'U.K.M.O. s'engage à remettre une copie de chaque rapport de stage ou mémoire réalisés à la station régionale de l'I.N.P.V. de Biskra.

Toute publication scientifique de l'U.K.M.O. en relation avec l'I.N.P.V. mentionnera l'institution et les personnes ayant pris part aux dits travaux.

Article 06 :

Les deux parties travailleront conjointement pour permettre de créer une dynamique à même de promouvoir les programmes de développement inscrits dans le cadre du renouveau agricole et de trouver des solutions concluantes aux problèmes rencontrés.

Article 07 :

Les deux parties s'engagent à oeuvrer en commun et mobiliser leurs potentiels matériel et humain pour assurer la formation des Licence, Master et Doctorat (L.M.D.) dans le domaine des Sciences de la Nature et de la Vie (S.N.V.).

Article 08 :

L'U.K.M.O. s'engage à autoriser l'utilisation des laboratoires et l'accès à la bibliothèque aux cadres de l'I.N.P.V. en cas de besoin.

Article 09 :

La présente convention est établie pour une durée de cinq (05) ans et prend effet à compter de la date de sa signature par les deux parties.

Cette durée est renouvelable par reconduction et avec possibilité de modification d'un commun accord à charge pour la partie qui voudrait résilier la présente convention, d'en prévenir l'autre partie par notification écrite signifiée trois (03) mois à l'avance.

Article 10 :

Les litiges pouvant survenir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, seront réglés à l'amiable entre les deux parties.

Fait à Biskra le : 31 DEC 2014

Le Directeur de la station régionale de l'I.N.P.V. de Biskra

المحطة الجهوية لوقاية النباتات
السيد: سليمان ناجي



Le Recteur de l'université Kasdi Merbah, Ouargla

سيد الجاسم

مضاء: أحمد بو طرفاية



Article 08 :

L'U.K.M.O. s'engage à autoriser l'utilisation des laboratoires et l'accès à la bibliothèque aux cadres de l'I.N.P.V. en cas de besoin.

Article 09 :

La présente convention est établie pour une durée de cinq (05) ans et prend effet à compter de la date de sa signature par les deux parties.

Cette durée est renouvelable par reconduction et avec possibilité de modification d'un commun accord à charge pour la partie qui voudrait résilier la présente convention, d'en prévenir l'autre partie par notification écrite signifiée trois (03) mois à l'avance.

Article 10 :

Les litiges pouvant survenir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, seront réglés à l'amiable entre les deux parties.

Fait à Biskra le : 31 DEC 2014

Le Directeur de la station régionale de l'I.N.P.V. de Biskra

المحطة الجهوية لوقاية النباتات
السيد: سليمان ناجي



Le Recteur de l'université Kasdi Merbah, Ouargla

جامعة ورقلة
مضاء: أحمد بوطرفاية



*MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL*

*MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE*

*COMMISSARIAT AU DÉVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE DES RÉGIONS
SAHARIENNES - OUARGLA*

*UNIVERSITÉ
KASDI MERBAH
OUARGLA*



CONVENTION
CDARS
UNIVERSITE KASDI MERBAH

ENTRE

Monsieur ZINE SMAIL, Commissaire au Développement de l'Agriculture des Régions Sahariennes (CDARS), agissant pour le compte du CDARS et dénommé ci-après par le voculaire Le commissaire,

D'UNE PART, ET

Monsieur BOUTARFAIA AHMED, recteur de l'université KASDI MERBAH OUARGLA, agissant pour le compte de l'université de OUARGLA et dénommé ci-après par le voculaire Le recteur,

D'AUTRE PART,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir et de fixer les modalités de mise en œuvre d'une collaboration et d'une coopération entre le Commissariat au Développement de l'Agriculture des Régions Sahariennes et l'université KASDI MERBAH OUARGLA, dans les domaines scientifiques techniques.

ARTICLE 2 : CADRE DE LA CONVENTION

La présente convention liant les deux institutions, constitue le cadre juridique approprié et doit obéir aux dispositions statutaires et réglementaires régissant les deux institutions.

ARTICLE 3 : THEMES DE COLLABORATION

Conformément aux missions du CDARS, notamment dans le domaine de Développement Agricole en Régions Sahariennes, les thèmes de collaboration doivent s'articuler autour de:

- ✓ L'organisation de manifestations techniques et scientifiques, expositions, séminaires et colloques,
- ✓ La réhabilitation de la palmeraie et l'extension de l'écosystème oasien,
- ✓ Les enjeux de la biodiversité en milieu saharien,
- ✓ La connaissance de l'état des périmètres de mise en valeur,
- ✓ L'identification et la caractérisation des systèmes d'élevages en milieu saharien ;
- ✓ L'identification et la délimitation des parcours sahariens,
- ✓ Le développement des zones frontalières,
- ✓ La mise en place d'outils de suivi et d'évaluation d'impacts des différents programmes de développement agricole,
- ✓ La lutte contre la désertification

ARTICLE 4 : CHAMP D'ACTION DES PARTIES

1- Le CDARS :

- Contribuera à l'élaboration des axes de recherches et leur priorisation avec les équipes de chercheurs des différents laboratoires de l'université.
- Participera avec les équipes de recherche de l'université dans des projets et programmes de recherche.
- Participera avec les équipes de recherche aux enquêtes agrosocioéconomiques et de collecte des données pour l'amélioration des connaissances sur le milieu saharien,
- Proposera et assurera la co-promotion des sujets de mémoires de fin d'étude et de thèses pour la graduation et la post-graduation ayant une relation avec les préoccupations majeures du développement agricole en régions sahariennes et présahariennes.
- Accompagnera et co-encadrera les étudiants (à travers l'aire d'intervention du CDARS) dans l'accomplissement de leurs projets,
- Mettra à la disposition des étudiants la logistique nécessaire à la réalisation des mémoires et des thèses, dans la limite de ses capacités.
- Mettra à la disposition de l'université les données de terrain et tous documents techniques en relation avec les thèmes et projets à développer,
- Mettra à la disposition de l'université la cartographie disponible au C.D.A.R.S..
- Initiera à l'organisation de manifestations techniques et scientifiques, expositions, séminaires et colloques ayant trait à son domaine d'activité.
- Faire participer les enseignants chercheurs de l'université à l'expertise des différents projets lancés par le C.D.A.R.S.

2- L'université KASDI MERBAH OUARGLA :

- Développera et fournira au CDARS tous les acquis et les résultats des travaux de recherche dans le domaine de développement de l'Agriculture des régions sahariennes
- Mettra à la disposition du CDARS les rapports et les documents techniques en relation avec les thèmes et projets à développer (Thèses, Brochures scientifiques, Publications, Recommandations issues des différentes rencontres, séminaires,).
- Assistera le CDARS dans l'expertise et l'organisation de manifestations techniques et scientifiques, expositions, séminaires et colloques, journées d'étude, ateliers
- Améliorera le potentiel de connaissances de base à partir des compétences de l'université KASDI MERBAH ayant en particulier un impact sur les zones arides, à travers des formations à la carte des PGS et des stages de perfectionnement.....
- Facilite l'accès aux laboratoires, centre de calcul et bibliothèques
- Intégrera les cadres du CDARS dans des équipes de recherche.

ARTICLE 5 : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Chaque thème de collaboration défini par l'article 4 de la présente convention pourra faire l'objet d'une ou plusieurs fiches techniques qui préciseront la consistance des travaux à réaliser par l'université KASDI MERBAH OUARGLA et le CDARS, les étapes de réalisation, la durée et l'échéancier de réalisation.

ARTICLE 6 : MECANISMES DE CONSULTATION

Des mécanismes de consultation et d'échange d'informations seront mis en place au profit de l'université KASDI MERBAH OUARGLA et du CDARS.

ARTICLE 7 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention a une durée indéterminée. Elle peut être dénoncée à l'initiative d'une des deux parties ou d'un commun accord selon une procédure qui sera arrêtée par ces parties.

ARTICLE 8 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Chacune des parties dispose de la faculté de demander la révision et/ou l'adaptation de la présente convention en cours d'exécution. Toute modification se fera d'un commun accord entre les parties signataires.

ARTICLE 09 : ENTREE EN VIGUEUR

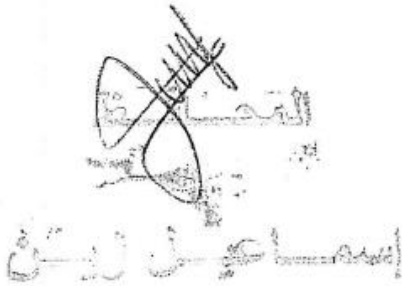
La présente convention comportant NEUF (09 art), entrera en vigueur dès sa signature par les deux parties.

Fait à Ouargla, le

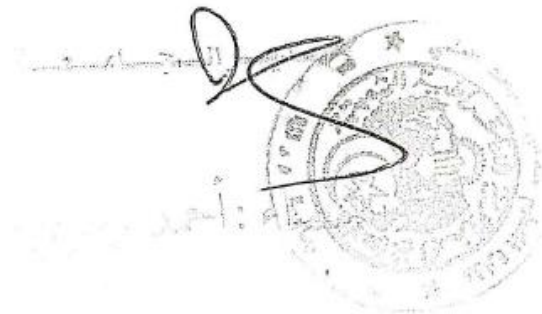
14 FEV 2011

Pour le Commissariat au Développement
de l'agriculture des Régions Sahariennes

Pour l'Université KASDI MERBAH
OUARGLA



Handwritten signature and stamp of the Commissariat au Développement de l'agriculture des Régions Sahariennes.



Handwritten signature and stamp of the Université KASDI MERBAH.

N - CV succinct du responsable de la Licence

